

Université de Montréal

La querelle analogie-anomalie:
Cratès était-il anomaliste?

par
Philippe Gagnon

Centre d'études classiques
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts
en études classiques
option langues et littératures

© Philippe Gagnon, 2009

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:
La querelle analogie-anomalie:
Cratès était-il anomaliste?

Présenté par:
Philippe Gagnon

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes

président-rapporteur

directeur de recherche

membre du jury

Résumé

Ce mémoire portera sur un aspect négligé de la querelle analogie-anomalie, la position des soi-disant anomalistes. On s'appliquera en effet à confronter le portrait de l'anomaliste présenté par Varron dans son *De Lingua Latina*, qui passe souvent pour être Cratès de Mallos, à ce que nous connaissons du grammairien à travers les scholies homériques. En un premier temps seront résumés et analysés les livres 8 à 10 du *De Lingua Latina*, seul témoignage positif au sujet de la querelle. Au deuxième chapitre seront examinés puis rejetées les sources grecques que la critique moderne a jugées pertinentes à la reconstruction de la querelle. Une attention particulière sera accordée à l'école empiriste, à laquelle on a voulu associer la supposée école anomaliste. L'attaque de la grammaire par Sextus Empiricus (*Adversus Mathematicos I*) sera aussi abordée en détail et ce traité antigrammatical sera mis en parallèle avec le livre 8 du *De Lingua Latina*. Au troisième chapitre la querelle sera enfin remise dans son contexte original, celui des éditions alexandrines et pergaméennes des auteurs classiques, en particulier Homère. Après une historique du développement de la diorthose (correction des manuscrits d'Homère) de Zénodote à Aristarque, un survol des leçons qui sont attribuées à Cratès montrera le désaccord entre les deux protagonistes de la querelle sur la pratique de l'analogie dans l'édition d'un nouveau texte de la poésie homérique. L'apparition d'anomalies grammaticales dans les leçons de Cratès s'explique par la théorie littéraire euphoniste dont il était partisan.

Mots-clefs: Varron, histoire de la grammaire, Aristarque, empirisme, euphonie, éditions anciennes d'Homère.

Summary

In this thesis a neglected aspect of the analogist-anomalist controversy will be addressed, that is, the position of the so-called anomalists. Namely, we will compare the anomalist sketched by Varro in his *De Lingua Latina*, who is often taken to be Crates of Mallos, to what we know of this grammarian through the Homeric scholia. First, books 8-10 of the *De Lingua Latina*, the only positive evidence about the quarrel, will be summarized and analyzed. In the second chapter we will examine and reject the Greek sources which some modern scholars have thought to be useful for the reconstruction of the controversy. Special attention will be paid to the empirical school, to which some have tried to associate the alleged anomalist school. Sextus Empiricus' attack on grammar (*Adversus Mathematicos I*) will also be addressed in detail. In the third chapter, the controversy will finally be contextualized in its original context, that of the Alexandrian and Pergamene editions of classical authors, especially Homer. After sketching the development of *diorthosis* (the «correction» of Homer's manuscripts) from Zenodotus to Aristarchus, a survey of the readings attributed to Crates will show the disagreement between the two opponents of the quarrel about the practice of analogy in the editing of a new text of the *Iliad* and the *Odyssey*. The appearance of grammatical anomalies in the readings of Crates will be explained by the literary theory of euphony, of which he was a proponent.

Keywords: Varro, history of grammar, Aristarchus, empiricism, euphony, ancient editions of Homer.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 1 |
| Chapitre 1 : Les livres 8 à 10 du <i>De Lingua Latina</i> | 6 |
| De Lingua Latina 8. | 7 |
| De Lingua Latina 9 | 12 |
| De Lingua Latina 10 | 17 |
| Principaux problèmes. | 25 |
| Chapitre 2 : Les sources grecques | 34 |
| Des présocratiques aux stoïciens | 34 |
| Les grammairiens. | 39 |
| Sextus et les empiristes. | 44 |
| Adversus Grammaticos de Sextus Empiricus. | 49 |
| Empirisme et grammaire. | 56 |
| Chapitre 3 : Analogie, anomalie et diorthose | 63 |
| De Zénodote à Aristarque | 63 |
| Aristarque lecteur d'Homère. | 68 |
| Cratès lecteur d'Homère. | 73 |
| Euphonie et anomalie. | 82 |
| Conclusion | 90 |
| Bibliographie. | 96 |

Introduction

On considère généralement que la grammaire est devenue une discipline autonome au moment (indéterminé) où la philosophie du langage des stoïciens aurait été combinée à l'activité des philologues alexandrins. La philosophie stoïcienne se serait occupée de questions comme l'origine du langage, la sémantique et la division des parties du discours¹ alors que les grammairiens d'Alexandrie auraient eu une approche pratique avec leurs listes de mots rares, leurs études sur les dialectes et leurs commentaires et éditions des auteurs anciens. La contribution de chacun reste encore à déterminer et qu'il y eut une «jonction» à un moment donné reste une hypothèse². Le premier moment fort de la grammaire aurait été un débat sur la régularité dans le langage: la querelle analogie-anomalie.

La formulation traditionnelle de la querelle existe depuis Aulu-Gelle (II, 25):

«In Latino sermone, sicut in Graeco, alii analogian sequendam putaverunt, alii anomalian. Analogia est similium similis declinatio, quam quidam Latine «proportionem» vocant. Anomaliam est inaequalitas declinationum consuetudinem sequens. Duo autem Graeci grammatici illustres Aristarchus et Crates summa ope, ille analogian, hic anomalian defensitavit.»³

¹ voir Mária 2000

² Blank 1982, préface.

³ «Dans la langue latine, comme dans la grecque, certains crurent bon de suivre l'analogie, d'autres, l'anomalie. L'analogie est la déclinaison similaire des (mots) semblables, ce que certains appellent en latin «proportion». L'anomalie est l'irrégularité des déclinaisons, qui suit l'usage. Deux grammairiens grecs célèbres, Aristarque et Cratès, défendirent, avec beaucoup d'efforts, le premier l'analogie, le second l'anomalie.»

Aristarque et Cratès étaient en effet deux grammairiens au milieu du deuxième siècle av. J.-C. Aristarque est un des plus célèbres représentants de la bibliothèque d'Alexandrie et Cratès, de la bibliothèque de Pergame et les deux sont réputés avoir été des éditeurs d'Homère et ses interprètes, bref deux γραμματικοὶ dans le sens large qu'il avait dans l'antiquité. Même si l'idée qu'un grammairien ait recommandé de parler de façon irrégulière a de quoi faire sourciller, la querelle a été admise dans cette formulation sans trop de questions jusqu'à Fehling (1956-7). Celui-ci remarque qu'Aulu-Gelle suit en fait Varron, *De Lingua Latina* 8-10. Dans cette partie de son grand ouvrage en vingt-cinq livres (dont nous n'avons que 5-10), Varron explique ce qu'est l'analogie, c'est-à-dire l'art de comparer les mots dans leurs formes nominative et déclivée pour établir des déclinaisons. Mais il divise son exposé en trois parties: la première (livre 8) consiste à exposer les arguments de ceux qui s'opposent à l'existence et à la pratique de l'analogie et prêchent l'anomalie; la seconde (livre 9), à exposer les arguments en faveur de l'analogie; la troisième (livre 10) expose la solution de Varron à ces deux approches contradictoires.

S'il y eut d'autres voix que Fehling pour s'opposer à la vision traditionnelle⁴, les objections le plus souvent sont limitées à des questions de probabilité. Fehling s'était appliqué à confronter l'analogie présentée par Varron aux sources anciennes sur l'analogie et avait pu établir que la doctrine était déjà achevée dans sa forme

⁴ Pinborg 1975, Blank 1982, 1994, 2005, Márisco 2000.

modérée (par les *conditions* de l'analogie)⁵ dès Aristophane de Byzance et qu'il n'était pas chronologiquement possible qu'une querelle ait eu lieu.

Mais, si on connaît bien le côté analogiste de la prétendue querelle, les anomalistes n'ont pratiquement pas reçu d'attention et personne n'a tenté de confronter les sources sur Cratès au témoignage de Varron. C'est ce que nous nous proposons de faire ici. Plus précisément, nous croyons qu'il y eut bel et bien un désaccord entre Cratès et Aristarque sur la place de l'analogie dans la pratique de la grammaire. Cependant, il faut tenir compte de ce qu'était l'activité grammaticale d'un savant du deuxième siècle av. J.-C., une activité reliée de très près à l'édition des auteurs classiques, en particulier Homère. Le corpus des scholies homériques regorge de références à l'analogie, avec Aristarque cité souvent comme l'un de ses pratiquants. Si les scholies ne parlent pas d'anomalie, les lectures de Cratès y sont aussi rapportées et c'est celles-ci que nous étudierons à la lumière de l'analogie et de l'anomalie. Cette lecture montrera que Cratès, en tant que διορθωτής («correcteur» du texte d'Homère), bien que possiblement au courant de la méthode analogique, se différenciait d'Aristarque en ne priorisant pas l'analogie, laissant, voire introduisant dans les textes homériques des irrégularités grammaticales propres à être qualifiées d'anomalies.

En un premier temps il faudra revenir sur les trois livres de Varron (*De Lingua Latina* 8-10), à la source de cette confusion. Ce texte difficile et hautement corrompu (ce qui appelle l'indulgence face à la critique moderne qui s'est

⁵ Grammatici Latini I:117.

contentée de reprendre la lecture grossière d'Aulu-Gelle) sera d'abord résumé pour montrer à quel type d'arguments on a affaire et pour cerner la place véritable de Cratès, prétendu chef des anomalistes. On verra que ce qu'en dit Varron lui-même ne permet pas de lui accorder ce rôle. Un survol des principales difficultés du texte montrera la nécessité de rechercher les sources grecques au sujet de la querelle.

Ces sources seront abordées au second chapitre. Prenant pour fiable la version d'Aulu-Gelle, la critique moderne a cru bon d'accumuler des traces d'oppositions anciennes au sujet du langage et les relier à la querelle analogie-anomalie. Nous tenterons de prouver d'abord qu'il était vain de chercher une origine philosophique à la querelle. Le même procédé sera appliqué aux grammairiens de l'Antiquité qu'on a voulu, sur des informations fragmentaires, relier à la querelle: sans le témoignage de Varron, les preuves s'effritent. C'est aussi dans cette partie du travail qu'il faudra s'attaquer à l'idée⁶ selon laquelle la querelle analogie-anomalie reposerait en fait sur deux approches différentes de la grammaire, l'anomaliste étant teintée d'empirisme - et l'analogiste n'étant pas définie. Une définition de l'empirisme, école de pensée créée en réaction au rationalisme, montrera qu'il est peu probable qu'un pareil présumé théorique soit à l'origine de la querelle. Ceci nous mènera à l'important témoignage de Sextus Empiricus qui, dans son *Adversus Mathematicos I*, s'attaque à la grammaire de façon très similiaire à celle de l'anomaliste de Varron. Il sera dès

⁶ Défendue par Mette 1952, acceptée par Pfeiffer 1968.

lors clair que l'attitude antigrammaticale des empiristes, si elle peut être liée aux attaques de la source du livre 8 du *De Lingua Latina*, ne peut être associée au travail d'un grammairien comme Cratès, qui est connu comme un exégète et un correcteur des textes homériques.

La dernière partie du travail replacera la querelle dans ce que nous supposons être son contexte original, c'est-à-dire l'activité éditoriale des philologues alexandrins et pergaméniens. En premier lieu sera décrit le développement, de Zénodote à Cratès, du travail d'édition d'Homère: quelle était la part de conjectures et de recension des manuscrits dans le travail des premiers éditeurs? Quelle forme prenaient ces nouvelles «éditions»? La pratique éditoriale d'Aristarque sera soulignée et nous verrons comment celui-ci utilisait l'analogie pour résoudre des difficultés textuelles. C'est après avoir caractérisé l'activité éditoriale d'Aristarque que nous pourrons étudier celle de Cratès et l'on verra de quelle façon ce dernier a toléré (ou lui-même intégré) des anomalies dans la langue homérique. Un aperçu de la doctrine euphoniste, dont Cratès est fait un digne représentant par Philodème dans son *Περὶ Ποιημάτων*, permettra de conclure que le traitement de la langue par Cratès était soumis à une théorie littéraire (et peut-être linguistique) plus grande, et que, en poésie, la rectitude linguistique devait céder à la beauté sonore du vers.

Chapitre 1
Les livres 8 à 10 du *De Lingua Latina*:
La querelle analogie-anomalie telle que rapportée par Varron.

Toute recherche sur la querelle analogie-anomalie devrait commencer par Varron. C'est par lui seul⁷ que l'on apprend l'existence, entre les grammairiens Aristarque et Cratès, d'une querelle entre deux attitudes radicalement opposées sur l'observation et la pratique linguistique. C'est généralement aussi l'attitude par rapport à Varron (que ce soit la confiance absolue de Wachsmuth⁸ qui écrit: «*cuius rei planum et evidens documentum exhibent testes duo gravissimi, Gellius (...) et Varro*» ou la méfiance de Fehling (1956-7) qui tente de démontrer que la façon de Varron de traiter ses sources n'est pas digne de confiance) qui détermine l'attitude des chercheurs modernes par rapport à la querelle. L'importance finalement qu'aurait eue un tel débat sur l'histoire de la linguistique et de la grammaire rend nécessaire un examen détaillé de l'exposé de Varron sur les deux supposées écoles. Seront donc résumés ici les trois livres du *De Lingua Latina* qui sont le seul témoignage positif d'une telle querelle; l'analyse qui s'ensuivra démontrera la pertinence de douter de ce témoignage et de la nécessité de retourner aux sources grecques pour avoir un meilleur portrait du développement de la notion d'analogie chez les Alexandrins et les Pergaméniens.

⁷ Le témoignage d'Aulu-Gelle en II, 25 est manifestement dépendant de Varron, cf. Fehling 1956: 223-4.

⁸ 1860: 15.

De Lingua Latina 8

Le premier quart (1-24) du livre VIII est consacré à un exposé général sur la *declinatio*, sans allusion à la querelle; on trouve généralement que ces paragraphes ont une saveur analogiste⁹. Après une brève introduction, Varron expose la nécessité de la déclinaison: son absence nécessiterait l'apprentissage d'un trop grand nombre de mots (pour rendre la variété produite par les *declinationes*) et on ne saurait comprendre ce qui unit les différentes formes que peuvent prendre les mots déclinés, comme on voit l'unité de sens dans *Priamus*, *Priamo* et *legi*, *lego* (3). Les mots sont définis par deux principes, l'*impositio* et la *declinatio*, qui sont l'un comme la source, l'autre comme le lit du fleuve; l'explication de l'*impositio* (le fait de donner un nom à une chose) nécessite une histoire, une anecdote, tandis que la *declinatio* est un art (4-6). Un art difficile à maîtriser, semble-t-il, parce que beaucoup d'erreurs se sont glissées dans le système, tels des cas obliques identiques au nominatif, des formes féminines pour désigner des masculins et des pluriels pour désigner des entités simples; mais Varron croit que l'erreur n'est pas si grande et qu'on peut expliquer ces fautes, ce qui n'est cependant pas l'objet du présent livre (7-8). Suivent quelques définitions: il y a deux sortes de mots, ceux qui ont beaucoup de formes (qui se déclinent) et un *genus sterile*, les indéclinables (9-10). Les déclinables se divisent en deux groupes, les *vocabula*, qui indiquent les cas, et les *verba*¹⁰, qui indiquent les temps; les noms¹¹ enfin sont premiers par

⁹ Goetz et Schoell 1910: LVII. Les mots *analogiste* et *anomaliste* sont des créations modernes qui n'apparaissent pas chez Varron; ils seront utilisés ici pour éviter les lourdeurs d'expressions comme "les partisans de l'analogie".

¹⁰ Le mot *verbum* peu signifier à fois *nom* ou *verbe*; c'est pourquoi Varron ajoute *temporale* en 12.

rapport aux verbes (11-13); c'est donc du nom et de ses *declinationes* qu'il sera question jusqu'à la fin de l'introduction. La déclinaison peut porter sur la *res* (la nature du signifié) ou sur l'*usus* (la fonction du mot dans la phrase); ainsi Varron juge *homunculus* une forme déclinée de *homo*, comme *Herculem* est décliné de *Hercules* (14-16); 17-19 sont une énumération d'exemples. Après quelques considérations sur les verbes, qui dénotent le temps et la personne (20), Varron ajoute une distinction essentielle: la *declinatio* peut être *volontaire* ou *naturelle*. La volontaire porte sur ce qu'on appelle aujourd'hui la *dérivation lexicale*, la naturelle, sur notre notion de *déclinaison*. La volontaire est le résultat de la volonté de chacun, la naturelle existe *a communi consensu* (21-22). La question devient ensuite plus complexe: le procédé naturel peut être imité volontairement et la volonté peut affecter le naturel. Finalement arrive l'exposition de la querelle:

Quod in utraque declinatione alia fiunt similia, alia dissimilia, Graeci Latinique libros fecerunt multos, partim cum alii putarent in loquendo ea verba sequi oportere, quae ab similibus similiter essent declinata, quas appellarunt ἀναλογία, alii cum id neglegendum putarent ac potius sequendam <dis>similitudinem, quae in consuetudine est, quam vocarunt ἀνωμαλίαν, cum, ut ego arbitror, utrumque sit nobis sequendum, quod in declinatione voluntaria sit anomalia, in naturali magis analogia.¹²

¹¹ *Vocabula* et *nomina* semblent pour le moment être synonymes.

¹² «Parce que dans chacun des types déclinaisons (naturel et volontaire) certaines choses se font de façon similaire et d'autres, de façon dissimilaire, les Grecs et les Latins ont fait de nombreux livres, en partie parce que certains croyaient qu'il fallait, dans le discours, suivre ces mots qui de formes similaires se déclinaient de façon similaire, formes qu'ils appelaient analogies, alors que d'autres croyaient qu'il ne fallait pas tenir compte de cela et qu'il fallait plutôt suivre la <dis>similitude que l'on retrouve dans l'usage, qu'ils appelèrent *anomalie*; alors que, à mon avis, il nous faut suivre les deux, puisqu'il y a dans la déclinaison volontaire de l'anomalie et dans la naturelle, plus d'analogie.»

Cette phrase contient en gros le plan des livres VIII-X, la position anomaliste contre l'analogie, la position analogiste puis enfin celle de Varron (23-24).

L'argumentation *contra similitudinem* repose en premier lieu sur des considérations générales sur la nature du discours (*sermo*) (25). Le discours vise tout d'abord l'utilité (*utilitas*); un discours utile est clair (*apertus*) et bref (*brevis*). L'exigence de clarté repose sur l'usage (*consuetudo*) tandis que la brièveté découle de la retenue (*temperantia*) de l'orateur. Une forme brève peut en remplacer une autre: on peut écrire le génitif *Herculis* ou *Herculi*¹³ qui sont aussi brefs l'un que l'autre et tous deux consacrés (26). Il faut d'ailleurs avoir bien du temps à perdre pour s'attarder sur des mots dont l'utilité est prouvée par l'usage (27). Il en va du langage comme dans les autres sphères de la vie (la mode ou l'architecture): l'utile a préséance sur le semblable (28-30).

On peut aussi rechercher dans le discours l'élégance. Un jugement esthétique pose ici arbitrairement «*ex dissimilitudine plus voluptatis quam ex similitudine saepe capitur*»¹⁴. D'ailleurs, un orateur manquant de tempérance va pratiquer une analogie qui n'est pas dans l'usage et aura l'air fou (*pro insano reprehendus*): faudrait-il utiliser des formes analogiques comme *Marspitrem* ou *Juppitri*? (30-33)

D'ailleurs il n'y a pas de régularité rigoureuse dans l'usage: il n'est pas vrai qu'à partir de nominatifs semblables on obtient des obliques semblables et de nominatifs dissemblables, des obliques dissemblables: on a par exemple *lupus* et

¹³ -i pour -ei.

¹⁴ «L'on retire souvent plus de plaisir de la dissimilitude que de la similitude».

lepus qui forment des datifs différents *lupo*, *lepori*; à l'inverse des formes identiques viennent de racines différentes: *luam* peut être l'accusatif du nom de déesse *Lua* ou le futur de *luo*. Il n'est pas suffisant pour établir comme règle la ressemblance si elle ne se trouve que dans certains mots (34-38).

Les dernières considérations générales attaquent la méthode des analogistes. Où faut-il donc rechercher l'analogie? Comment reconnaître cette ressemblance entre mots? Qu'entendent les analogistes par *vox*? Est-ce sur le signifiant, le signifié ou les deux¹⁵? C'est à défaut d'avoir défini l'objet de l'analogie que les analogistes sont discrédités (39-41). Plus précisément, les analogistes mesurent la ressemblance dans le passage du nominatif (qui est pour Varron l'origine des deux *declinationes*) aux autres cas; comme si quelqu'un, voyant des jumeaux, refuse de déterminer s'ils sont semblables avant d'avoir vu si leurs parents se ressemblent aussi! (42-3)

La dernière partie du VIIIe livre était consacrée à la critique de l'analogie basée sur des exemples traités selon les différents types de mots. De 44 à la lacune après 84, le livre est une accumulation d'exemples, conséquence inévitable de la nature du propos: prouver qu'il n'y a pas de règles ne peut se faire qu'en accumulant des exceptions. Celles-ci sont triées selon ce que Varron appelle les *partes singulas orationis*, c'est-à-dire les différents types de mots, divisés en quatre groupes: les *verba appellandi*, qui ont des cas; les *verba dicendi*, qui ont des

¹⁵ *i.e.* le signe - j'utilise ici la terminologie moderne pour contourner les lourdeurs du texte de Varron.

temps; les *verba adminiculandi*, qui n'ont ni l'un ni l'autre (les adverbes); les *verba iungendi*, qui participent des deux (44). Le texte transmis ne porte que sur les *verba appellandi*, eux-mêmes divisés en *provocabula* (pronoms indéfinis), *vocabula* (noms communs), *nomina* (noms propres) et *pronomina* (pronoms définis) (45).

Normalement, les *verba appellandi* pourraient avoir trois genres; mais déjà on voit que ce ne sont pas tous ces mots qui utilisent les trois genres, certains n'en ayant que deux, certains qu'un seul. De même pour le nombre et les cas (46-51). Parmi les noms communs, il y a quatre sortes de *declinationes*: *nominandi*, qui dérivent un nom d'un autre, comme *equile*<*equus*; *casuales*, notre déclinaison; *augendi*, les comparatifs; *minuendi*, les diminutifs (52). Il n'y a pas d'analogie dans les *declinationes nominandi*, puisque, s'il y a *ovis*>*ovile*, il n'y a pourtant pas *bos*>*bovile* (53-57), de même que les participes n'existent pas pour tous les temps et toutes les voix (58-60). Les mots composés n'échappent pas à Varron, qui remarque que le mot *tibicen* existe, mais pas *citharicen*. (61-62).

Un passage plus important pour notre propos porte sur les *declinationes casuales*, «*in quo Aristarchei suos contendunt nervos*». Selon les anomalistes, les noms devraient avoir autant de cas que les articles, ce qui n'est pas le cas -on voit ici l'origine grecque de l'argument. Certains mots ont en effet un seul cas (par exemple les noms de lettres), d'autres trois cas (*praedium, praedii, praedio*), d'autres quatre etc.(63) À Cratès¹⁶ qui se demandait pourquoi on ne déclinaît pas

¹⁶ = fr. 102. Les fragments de Cratès, à moins d'indication contraire, renvoient à l'édition des fragments par Broggiato (2001).

les noms des lettres, on avait répondu qu'il s'agissait de mots étrangers; mais quoi! répond Varron: on décline bien les noms des Perses et autres barbares! (64-65) Plus encore, l'analogie est entravée par des doublets: on a des ablatifs en -i ou en -e, des génitifs en -um et en -ium, des nominatifs pluriels en -es et en -is (66). Les difficultés avec notre troisième déclinaison ne sont pas une invention récente. En 67-74 on reprend en de nombreux exemples l'argument de mots semblables (au nominatif) qui ne se déclinent pas de la même façon.

Enfin sont abordées les dérivations lexicales par les comparatifs: il n'y a pas de formes comme *bonius*, *malius* et les mots en -us et en -is ont des comparatifs semblables (75-78), de même pour les diminutifs (79). 80-84 porte sur l'imposition des noms propres, dans laquelle la régularité reste évasive.

De Lingua Latina 9

Avant d'énumérer les arguments *contra dissimilitudinem*, le livre s'ouvre sur quelques lignes polémiques. Varron place Cratès parmi ceux «<qui préfèrent enseigner ce qu'ils> ne savent pas à apprendre ce qu'ils ignorent.»¹⁷ S'appuyant sur Chrysippe et ses trois livres *Περὶ ἀνωμαλίας*, il écrit contre Aristarque et l'analogie sans comprendre l'un ou l'autre des auteurs: alors que Chrysippe démontre que des mots semblables représentent des choses dissemblables et vice

¹⁷ S'il manque le début de cette phrase, le sens peut difficilement être autre: «...*nesciunt docere quam discere quae ignorant*».

versa¹⁸, Aristarque «demande que l'on suive une certaine similitude des mots dans la déclinaison, tant que le permet l'usage». ¹⁹(1)

Varron montre ensuite qu'il est faux d'associer l'usage (*consuetudo*) à l'anomalie pour opposer ensemble les deux concepts à la *ratio*. Analogie et anomalie se trouvent toutes deux dans l'usage et l'un n'exclut pas l'autre (2-3). La place de l'analogie est d'ailleurs sujette à différentes conditions, exprimées par les considérations suivantes: a) c'est une chose de remarquer qu'il y a régularité dans les mots et c'en est une autre de prêcher l'utilisation d'analogies; b) quelle est l'étendue de l'analogie? est-ce dans tous les mots ou dans la plupart qu'elle doit s'appliquer? c) À qui s'adressent enfin les règles analogiques? tous doivent-ils suivre les mêmes règles? Varron croit que le peuple doit utiliser les règles de l'analogie dans tous les mots; l'orateur ne peut la suivre toujours, pour éviter les *offensiones*; le poète peut «*transilire lineas impune*»(4-5). Mais si le peuple, globalement, doit obéir à l'analogie, les individus, eux, doivent obéir à l'usage du peuple, comme sur un navire le pilote obéit à la *ratio* et les matelots au pilote (6).

Après cet exposé qui anticipe, comme le début du livre VIII, la synthèse du livre X, Varron introduit l'argumentation en faveur de l'analogie. Encore une fois, seront d'abord abordés les arguments théoriques, non seulement pourquoi la pratique de l'analogie n'est pas répréhensible, mais aussi pourquoi elle doit être suivie dans une certaine mesure. Viendront ensuite les réponses aux attaques précises des anomalistes (7).

¹⁸ S'opposant ainsi à la théorie épicurienne qui veut que *res similes similibus verbis...* cf. Ferguson (1987).

¹⁹ «*verborum similitudinem quandam in inclinatione sequi iubet quoad patiatur consuetudo*»

Varron examine donc d'abord les relations entre *consuetudo* et *ratio similitudinum*. Celui qui suit l'usage ne le fait pas sans *ratio*: une erreur sera corrigée en fonction de l'usage (8-9). Les erreurs (*peccatum*) peuvent soit être acceptées par l'usage, soit non; les anomalistes acceptent les premières, comme si, dit Varron, on ne devait pas combattre une maladie issue d'une longue et mauvaise habitude (10-11). Des peintres sont admirés, qui ont rompu avec l'usage de leurs prédécesseurs; faudrait-il condamner Aristophane de Byzance *qui potius in quibusdam ve[te]ritatem quam consuetudinem secutus?* Ou encore ces grands généraux qui ont innové? Une personne qui agit mal en société n'est-elle pas corrigée de force? Pourquoi alors se priver d'une correction qui peut se passer de violence? (12-15)

La correction en question doit se faire doucement: les erreurs ponctuelles peuvent être ramenées à la règle facilement; les erreurs profondément ancrées doivent être traitées plus subtilement. Il faut exclure de l'usage les mots sujets à discorde pour que le souvenir en devienne flou, puis les réintégrer de la bonne façon (16). La tâche d'accoutumer ces nouvelles formes appartient aux poètes, en particulier les dramaturges (17). L'usage doit donc être suivi dans la mesure où il n'enfreint pas la *ratio*, à moins que «*aliqua vis urget*». Il faut faire comme le sculpteur Lysippe qui a suivi ses prédécesseurs dans leur art, non dans leur maladresse (18). Suivent de 19 à 22 une suite de questions rhétoriques contre ceux qui s'opposent à la nouveauté dans le langage.

La suite du texte tente de montrer que la régularité (*analogia*) est partout: observons les cycles lunaire, solaire, les marées, les saisons. Le semblable engendre le semblable chez les plantes, les animaux et les hommes (23-29). Tous les hommes sont constitués de la même façon (30). Les mêmes catégories grammaticales observées en grec se retrouvent en latin et les verbes de toutes langues ont trois temps et trois personnes (31-32). Ceux qui ne voient pas telle régularité ne peuvent comprendre la nature du discours, même du monde; ceux qui la voient et la rejettent se battent contre la nature, avec des armes bien faibles: tous leurs arguments sont des mots rares (33). À ceux qui disent qu'il y a en fait deux sortes d'analogie, l'une naturelle et l'autre volontaire, et que seule la naturelle existe puisque chaque homme peut faire ce qu'il veut, Varron répond que le *declinatus* peut être volontaire et naturel (*cf.* VIII 21-22), d'où la relative inconstance de la déclinaison volontaire (notre dérivation lexicale) et la constance de la naturelle (notre déclinaison). La seule contrainte à la régularité est la nécessité d'éviter de choquer les autres locuteurs (*offensio multorum*) (34-35).

Avant de répondre aux attaques des adversaires de l'analogie, Varron pose quatre conditions auxquelles *accomodari debeant verba*: 1) *ut debeat subesse res quae designetur*: il n'y a pas de masculin *terrus* parce qu'il n'y a pas deux terres, une masculine, une féminine (38). 2) *ut sit ea res in usu*, c'est-à-dire que la forme doit être utile: il n'y a pas de pluriel *fabae* parce que le singulier représente déjà l'ensemble des fèves. 3) *ut vocis natura ea sit quae significavit, ut declinari possit*: le mot doit avoir une forme déclinable et c'est pourquoi on ne décline pas les

lettres. 4) *similitudo figurae verbi ut sit ea quae ex se declinatu genus prodere certum possit*: on ne doit pas seulement comparer deux formes semblables, mais aussi leurs effets, *i.e.* leurs formes déclinées (37-39 - *cf.* 91-92).

Enfin, c'est sur le son (*vox verbi*), non sur la signification, que doit porter l'analogie. Qu'un homme porte un vêtement de femme ne fait pas de lui une femme! Il est clair que le genre d'un mot n'a rien à voir avec le signifié et l'analogie ne se base pas sur le rapport entre signifiant et signifié (40-42).

Aristarque, malgré les critiques de ses adversaires (*cf.* VIII 42), a raison d'exiger d'ajouter des cas obliques dans l'observation des analogies *quod propter eos facilius perspicere similitudo potest eorum quam vim habeat*. (43-44)

45-48 répondent à d'autres objections générales à la pratique de l'analogie, objections énoncées en VIII 37, 31-32, 28-29. Ce n'est pas parce que l'analogie n'est pas présente dans tout le langage qu'elle n'est nulle part (45, répond à VIII 37). Que l'élégance du discours soit obtenue par la variété renforce la présence de l'analogie: il y a encore plus de variété s'il y a de l'analogique et du non-analogique (46-47, répond à VIII 31-32)! Si on recherche l'utile avant le semblable, il reste important qu'une toge d'homme ait l'air d'une toge d'homme (48, répond à VIII 28-29)

Les attaques des adversaires de l'analogie sont analysées au cas par cas jusqu'à la fin du livre, en respectant les quatre conditions émises par Varron en IX 37. Le traitement des objections n'est pas fait de façon ordonnée: on passe constamment des exemples portant sur la *declinatio voluntaria* et l'*impositio* (50,

60-61, 71-74) à ceux portant sur la *declinatio naturalis* (49, 51-59, 63-70, 75-80, 89-94 sur les noms et les adjectifs, 81-88 sur les numéraux, 95-112 sur les verbes). Cette partie du livre n'est donc pas tant un prêche en faveur de l'analogie qu'un exposé des limites du principe et de ses règles: tous les exemples peuvent être expliqués par les règles émises en 37-39 et il n'est pas utile à notre propos de les relater.

De Lingua Latina 10

Après avoir présenté les arguments contre puis en faveur de l'existence et de la pertinence d'obéir au principe de l'analogie (*similitudo*), Varron montre son insatisfaction par rapport à ses prédécesseurs: il doit lui-même s'occuper d'expliquer ce que sont la *similitudo* et la *dissimilitudo*, «*quarum rerum nec fundamenta, ut debuit, posita ab ullo neque ordo ac natura, ut res postulat, explicata*»: bref, ni les analogistes ni les anomalistes n'auraient défini les concepts clefs de leurs théories. Plus précisément, Varron exposera dans ce livre quatre facteurs qui définissent les déclinaisons: Qu'est-ce que le semblable et le dissemblable? Quelle est cette *ratio* que les Grecs appellent *λόγος*? Qu'est-ce qui est *pro portione, ἀνά λόγον*? Qu'est-ce enfin que l'usage (*consuetudo*)? (1-2)

La première question est traitée de 3 à 34. «*Simile est quod res plerasque habere videtur easdem quas illud cuiusque simile*»: est dit semblable ce qui semble avoir les mêmes caractéristiques que ce qui lui est semblable. Comme on est

toujours le semblable de quelque chose, il faut toujours avoir au moins deux termes à comparer (3-4). De ces deux choses, il faut déterminer quelles parties sont semblables: une seule n'est pas suffisante à rendre deux objets semblables. Si par exemple *suis* est commun à *suere* et à *sus*, ces deux derniers ne peuvent être dits semblables pour autant: ils n'appartiennent pas aux mêmes parties du discours (5-7). Le genre doit aussi être le même entre deux mots: *hoc nemus* et *hic lepus* ne sont pas comparables (8).

Il faut, en conséquence, développer des *genera similitudinum*, qui se manifesteront par ce qu'on appelle aujourd'hui des modèles flexionnels. Des Grecs s'y sont appliqués, mais comme le sujet est difficile et a été traité légèrement, les désaccords sont grands: Dionysios de Sidon en a soixante-et-onze. En ce qui concerne les mots à cas, le même auteur compte quarante-sept distinctions, mais Aristocles (de Rhodes?), quatorze, et Parmeniscus huit, *alii alia*. Cette variété découle, selon Varron, du flou dans lequel se trouve la notion de similitude: *quarum similitudinum si esset origo recte capta et inde orsa ratio, minus erraret<ur> in declinationibus v<er>borum*. Deux *principia prima* éviteront ces dérapages: il faut 1) que la forme déclinée soit semblable au mot dont il est décliné (c'est-à-dire que le cas oblique doit ressembler au nominatif; si Varron ne précise pas comment on détermine s'ils sont semblables, on peut, je crois, compter les lettres qu'ils ont en commun: cf. 5 où, évoquant la théorie de certains voulant qu'il y ait, en plus du semblable et du dissemblable, une relation neutre dans laquelle dix parties sur vingt seulement seraient semblables; voir aussi VIII, 3 où est

soulignée l'évidence de la relation entre *Priamus* et *Priamo*); 2) que le modèle établi en 1) entre le nominatif et le cas oblique soit reproduit dans un deuxième mot. Bref, *verbum verbo simile, declinatio declinationi*. (9-12)

On revient ensuite sur des notions plus élémentaires. Il y a des mots indéclinables et des mots déclinables. On ne peut comparer l'un avec l'autre (13-14). Il y a *declinatio voluntaria et naturalis*. La première relevant de l'usage et de la volonté arbitraire des hommes, l'analogie n'y peut être pratiquée (Varron semble vouloir éviter de discuter de la dérivation par suffixes) et même les aristarchéens ne l'ont pas incluse dans leurs études (15-16). La seconde, relevant de la *ratio*, se divise en quatre parties: les mots qui se déclinent en cas mais pas en temps; en temps mais pas en cas; en temps et en cas (les participes); en aucun des deux (les adverbes). La comparaison doit rester dans chacune des subdivisions. (17)

La partie qui fait usage des cas se divise en noms et en articles, définis ou indéfinis (*hic* ou *quis*); on ne compare pas l'article au nom. (18) Les articles d'ailleurs sont difficiles à insérer dans un système à cause de leur petit nombre (19). Les noms aussi peuvent être définis ou indéfinis, i.e. propres ou communs. (20).

En somme, pour comparer les noms, il faut réunir quatre conditions: même genre, même espèce (*species*: défini ou indéfini), même cas, même terminaison. Une fois ces conditions rassemblées et définis les différents cas (ce qui est fait dans une lacune de trois folios entre 23 et 24 dans lesquels on traite aussi du genre et des nombres), on peut former un tableau comme suit:

| | | | | | | |
|------------|------------------|-----------------|--------------|------------------|----------------|---------------|
| | <i>nominandi</i> | <i>patricus</i> | <i>dandi</i> | <i>accusandi</i> | <i>vocandi</i> | <i>sextus</i> |
| masc.sing | albus | albi | albo | | | |
| fém.sing. | alba | | | | | |
| neut sing. | album | | | | | |
| masc.+ | | | | | | |
| fém+ | | | | | | |
| neut.+ | | | | | | |

25-26 insiste sur l'importance de bien observer toutes les lettres du mot: certains se déclinent dès le tout début du mot, comme *lego*, *lēgi*.

Des mots sont semblables par l'objet qu'ils dénotent. Il faut prendre garde, par contre: ce n'est pas la nature de l'objet qui est la cause de la ressemblance, mais l'habitude: *res similis ex instituto significare plerumque sole<a>nt*. C'est ainsi que des noms propres comme *Perpenna* sont dits avoir des formes féminines, mais ne sont pas des noms de femmes. (27)

La déclinaison est souvent évidente à partir du nominatif alors que d'autres requièrent le cas oblique: pour bien identifier la déclinaison de *socer* et de *macer*, il faut savoir que le premier fait *socerum*, le second, *macrum*. (28-29)

Vient ensuite la discussion sur les verbes (déclinés selon les temps) qui se déclinent selon six espèces: les temps, les personnes, l'interrogation (Varron semble inclure la particule *-ne* à la conjugaison: *legone*, *scribisne*); la réponse (indicatif); le souhait (subjunctif); l'ordre (impératif). La suite du texte sur les verbes est perdue, mais on devine que l'observation de régularités dans la conjugaison, comme dans la déclinaison, doit se tenir à la même espèce (30-33).

À 34 on annonce le travail sur les participes (déclinés selon le temps et le cas), mais une autre lacune nous permet de passer au deuxième concept annoncé

pour ce livre: *quid sit ratio quam appellant λόγον* (X, 2). Il manque cependant le début de la discussion sur le sujet et on ne connaît pas l'argumentation qui fait conclure à Varron que la *ratio* est présente *utrubique: et in his verbis quae imponuntur et in his quae declinantur*, et aussi dans une troisième catégorie, qui mélange les deux (ce qu'on interprète par dérivation suffixale - Varron se contredit avec X, 15) (35). En 36 Varron rappelle qu'il faut comparer les même cas pour obtenir un résultat semblable.

Suit le traitement de la troisième question: *quae sit ratio pro portione*, du grec ἀνά λόγον. *Analogie* vient de *analogue*. Lorsque deux choses du même genre, différentes entre elles d'une certaine façon (i.e. ont deux terminaisons différentes) ont une certaine relation (*ratio*) et qu'à cette paire deux autres mots sont ajoutés qui ont la même relation, on a une analogie (37). Ainsi on a *sodalis: sodalitas*, analogue de *civis: civitas* (38-39). Varron nous enjoint de bien mémoriser ce principe très répandu, comme dans les nombres (1:2 est analogue à 10:20) et même dans les comparaisons des poètes. Chez les grammairiens, ce sont les suivants d'Aristarque qui y excellent (40-42).

L'analogie peut se pratiquer de deux façons dans le tableau présenté en 22: horizontalement ou verticalement, par les cas ou par genre et nombre (la présence du nombre est assurée par la phrase *utriusque sunt partibus senis* 22). Il ne faut pas changer de ligne ou de colonne! Varron introduit deux types d'analogie, *deiunctum* et *conjunctum*, illustrés par le tableau suivant:

1 2 4

10 20 40

100 200 400

Deiunctum: 1 est à 2 ce que 10 est à 20

Coniunctum: 1 est à 2 ce que 2 est à 4; le nom vient de ce que le terme central est utilisé deux fois.

Dans les noms, l'analogie est disjointe, représentée par un raisonnement: *lex: legi = rex: regi* (43-47). Dans les trois temps verbaux, l'analogie est conjointe: *legebam* est à *lego* ce que *lego* est à *legam*. Il y a aussi distinction en latin entre *infectum* et *perfectum*; il ne faut pas mélanger ces deux genres: le *perfectum* a aussi son système cohérent: *legeram, legi, legero* (48). On peut aussi se retrouver dans des situations plus complexes où les deux types d'analogie (conjointe et disjointe) sont mélangés, comme on peut dire que 1 et 2 sont à 3 ce que 2 et 4 sont à 6: ainsi de *Hercules* viennent les génitifs *Herculi* et *Herculis*, de *Diomedes* on obtient *Diomedi* et *Diomedis* (49). Enfin de nominatifs différents on peut parfois obtenir un seul oblique. (50).

L'analogie est soit d'origine naturelle, soit volontaire, soit évidemment un mélange des deux. Si on remarque que *Marcus* et *Quintus* ont des nominatifs semblables, volontairement on déclinerait *Marco* et *Quinto*. Si l'on remarque les obliques *Quinto* et *Marco*, on déduira naturellement *Marcus* et *Quintus*. Si, à partir de deux formes *servus, serve*, on déduit *cervus, cerve*, on procède par volonté et par nature. (50-53)

Varron préfère prendre pour base la nature pour déduire les règles; on comprend de son argumentation que le nominatif, à cause de sa forme imposée, est la base la moins fiable. De plus il considère les pluriels comme une base plus solide: même si la nature procède de l'un vers le multiple, *in docendo* on commence par ce qui est second pour découvrir ce qui est premier, de même que les grammairiens se basent sur le discours pour montrer la nature des lettres. Varron croit en somme que les cas obliques, mais encore mieux les pluriels, sont plus propres, moins corrompus. C'est en observant des mots comme *dux, ducis* que Varron se base pour montrer la forme la plus facile à interpréter. C'est la *lubido hominum* qui paraît dans la forme *imposée* du nominatif, tandis que la nature est plus transparente dans les obliques et les pluriels. Un nominatif pluriel corrompu, chose rare, doit être corrigé avant d'être pris comme point de départ. En somme, le nominatif, parce qu'il a été imposé par caprice humain, n'est pas fiable et ne doit pas être pris comme base; la nature est manifeste dans la déclinaison. Varron enjoint à celui qui tient à se baser sur le singulier à utiliser le *sextus casus*, qui est différent pour chaque déclinaison (54-61).

L'analogie peut être présente de trois façons: dans les choses désignées, ce qui peut avoir ou non un impact sur le discours (*cf. X, 27*); dans les *voces*; dans les deux, ce qui mène à une *analogia perfecta*, où le nominatif est parfaitement régulier, comme *bonus, a, um* (63-68).²⁰ Aristophane (de Byzance?) et d'autres se seraient occupé de ces mots en particulier.

²⁰ Ce passage laisse les commentateurs perplexes, en particulier 64-65; il semble que Varron utilise le mot *res* pour parler du nominatif. *Cf. Taylor 1996 ad loc.*

De 69 à 72 sont évaluées les façons de décliner les mots grecs: façon latine, grecque ou hybride.

Il y a trois espèces d'*usus*: la *consuetudo vetus*, qui contient les mots désuets, la *consuetudo hic*, les mots en usage actuellement, et la *neutra*, le vocabulaire de poètes. (73)

Il y a aussi deux types d'analogie: *quae dirigitur ad naturam verborum* n'est pas à confondre avec celle *ad usum loquendi*. La régularité qui est observée dans la langue doit être atténuée par la condition *non repugnante consuetudine communi*; chez les poètes l'analogie porte *ex quadam parte* (74).

Varron reste insatisfait de la définition des termes en jeu dans ce traité et en propose quelques-unes. **Verbum**: partie du discours prononcé *indivisa et minima*. **Declinatio**: *cum ex verbo in verbum aut ex verbi discrimine, ut transeat mens, vocis commutatio fit aliqua*. **Similitudo declinationis**: *cum item ex aliqua figura in figuram transit, ut id transit, cum quo confertur* (75-78)²¹.

Il reste quatre circonstances où l'on n'a pas à chercher d'analogies: dans les indéclinables, dans les mots à un seul cas (comme les noms de lettres), dans les mots déclinés de façon spéciale (*caput, capitis*) et finalement lorsque les déclinaisons ne sont pas comparables (*socer:soceri* vs. *socrus, socrus*.(79-82)

Aux deux derniers paragraphes du texte transmis Varron répète les quatre conditions (*gradus*) de l'analogie émises en IX, 37-39.

²¹ **Déclinaison**: lorsque un changement dans le mot prononcé (*vox*) se produit à partir d'une forme à l'autre (*ex verbo in verbum*: déclinaison) ou d'un mot à un mot différent (*ex verbi discrimine*: dérivation), en suivant le changement de la pensée.

Similitude de déclinaison: lorsqu'un mot passe à une autre forme de la même façon que celui auquel il est comparé.

Principaux problèmes

Il y a un décalage manifeste entre d'une part les introductions des livres VIII et IX et le traité du livre X et, d'autre part, l'échange d'objections et de réponses au coeur des livres VIII et IX. En fait, le livre X se passe très bien de la notion d'anomalie, fait remarqué par peu²²: en X, 1 et 2 elle fait partie d'un rappel des deux précédents livres et en 16 elle est seulement associée à la *declinatio voluntaria*. En écrivant l'argumentation *contra similitudinem*, il est clair que Varron avait la solution à portée de main, comme la modération des propos de VIII, 1-24 le montre assez bien: des distinctions sont faites, comme *impositio* et *declinatio* (4-6), et *declinatio voluntaria* et *naturalis* (21-22), distinctions dont il ne tient pas compte dans les paragraphes suivants.

Dans les deux livres polémiques, Varron entretient ce flou conceptuel, si bien qu'on se demande sur quoi porte la querelle. L'argumentation porte parfois sur la pertinence de suivre l'analogie (ce qui correspond aux arguments généraux de VIII, 25-43 et IX, 8-35) et parfois sur son existence même (VIII, 44-84, IX 23-32). Parallèlement, les différents arguments mènent chaque fois, du côté des anomalistes, à des conclusions du type «*nihil prodest analogia*», «*dicendum verborum dissimilitudinem non esse vitandam*» puis à «*non esse ergo in casibus analogias*». Cependant, jamais l'anomaliste de Varron ne démontre le lien entre les deux parties de son argumentation. L'analogiste, de son côté, ne cherche que très peu à justifier activement l'existence de l'analogie et son argumentation, toute défensive, répond aux attaques en proposant un tableau mitigé de son système.

²² Taylor (1996: 15)

Cet adoucissement doctrinaire ne semble pourtant pas être le résultat d'un compromis, mais bien un rappel aux anomalistes que leurs objections sont inutiles, puisque la portée de la méthode analogique avait déjà, selon la relation de Varron, été délimitée: le compromis «*quoad patiatur consuetudo*» (IX, 1) est placé dans la bouche d'Aristarque avant même que les analogistes ne commencent leur justification; c'est ce même Aristarque qui a établi que l'analogie devait se baser sur au moins deux formes du même mot (IX, 43-44, en réponse à VIII, 42-3).

Varron laisse planer le même genre d'ambiguïté dans le cas de l'association *consuetudo-anomalia*. L'anomaliste oppose en effet l'analogie à la *consuetudo*, alors que jamais l'analogiste ne s'oppose lui-même à l'usage. Le texte ne dit pas si l'anomaliste rejette en bloc l'idée qu'il y ait des similitudes entre les déclinaisons de la plupart des mots, ou simplement que certaines formes résistent au raisonnement analogique. Encore une fois, c'est l'analogiste qui a l'air le plus raisonnable; sa réflexion, beaucoup plus élaborée, fait de la *consuetudo* un produit de l'analogie et de l'anomalie.

C'est ainsi que Varron distribue au compte-gouttes les informations essentielles à la compréhension des enjeux. Le livre VIII est une énumération désorganisée d'assertions floues montrant le désarroi de l'observateur qui cherche en vain la régularité dans la langue; au livre IX Varron commence à distribuer parcimonieusement les concepts et les distinctions qui sont nécessaires à l'établissement de modèles flexionnels; mais ce n'est qu'au livre X qu'il expose son système linguistique. Ce plan global est d'ailleurs étonnant en ce qu'il fait valoir

les arguments contre l'analogie avant d'exposer l'analogie; c'est évidemment à l'ordre inverse qu'il fallait s'attendre. Pourquoi en effet travailler à réfuter une théorie avant de l'avoir exposée? Probablement que, s'il avait présenté d'abord la position analogiste avec les définitions de base, seul un petit nombre d'objections anomalistes aurait pu survivre. Varron cherchait-il donc seulement à noircir des pages?

Malgré ses efforts pour passer pour le grand arbitre qui résoudra la querelle, Varron n'arrive pas à cacher que l'étude des modèles flexionnels est rendue plus loin qu'il ne le prétend et que la «solution» existe déjà, voire qu'elle existait déjà au moment où il place la critique anomaliste. En défendant Aristophane de Byzance *qui potius in quibusdam ve[te]ritatem quam consuetudinem secutus* (IX, 12)²³, il montre que dès le II^e siècle av. J.-C. on connaissait des modèles flexionnels; plus loin, ce sont des disciples d'Aristarque (Parmeniscus, Aristoclès) qui sont cités comme ayant établi, maladroitement selon Varron, des catégories de déclinaison (X, 10), même si leur nombre varie selon les grammairiens. Les suivants d'Aristarque n'ont pas non plus essayé d'imposer des modèles à la *declinatio voluntaria* (X, 16). Les principaux analogistes ne semblent donc pas avoir proposé une doctrine aussi radicale que ne le prétendent les anomalistes.

Ces derniers sont d'ailleurs fort mal représentés en termes de citations directes. Cratès apparaît trois fois, une première en VIII, 64 pour se demander pourquoi on ne décline pas le nom des lettres, une seconde en VIII, 68 où on

²³ « Qui, dans certains cas, a suivi la vérité plutôt que l'usage ».

apprend qu'il jugeait semblables les noms propres *Philomedes* (Φιλομειδής), *Heraclides* (Ἡρακλείδης), *Melicertes* (Μελικέρτης) et qu'il rejetait la réponse d'Aristarque qui expliquait leur dissemblance par leurs vocatifs, respectivement en -εϛ, en -η et en -ᾶ: Aristarque ne répondait pas à la question, qui portait sur le nominatif. La troisième occurrence, en IX, 1, mentionne que Cratès *contra analogian et Aristarchum est nixus*, en comptant sur le Περί ἀνωμαλίας de Chrysippe le Stoïcien. Le Chrysippe en question, comme le dit Varron lui-même, n'a pas travaillé sur les *declinationes*, mais sur l'*impositio*; l'autre occurrence de l'auteur, en X, 59, ne nous apprend rien sur ses positions grammaticales. On se retrouve donc dans une situation où les adversaires attestés de l'analogie se limitent à un seul grammairien cité trois fois²⁴. Les autres anomalistes, si anomaliste il y eut, se trouvent cités vaguement par des troisièmes personnes du pluriel: *dicunt, negant, aiunt, quaerunt*. Le talon d'Achille de la querelle est donc la position anomaliste: la doctrine semble bâclée et le seul moyen de la présenter de façon crédible était pour Varron de la placer avant l'exposé de la théorie analogiste.

Tout porte à croire que Varron est le seul auteur de la querelle. Ayant appris ou développé lui-même²⁵ une façon d'aborder la langue, il en a isolé les principaux constituants, à savoir qu'il y a d'une part une relation évidente entre certaines formes (cf. *Priamus, Priamo* VIII, 3), relation qui se répète d'un mot à l'autre;

²⁴ Il est évidemment grossier d'attribuer l'ensemble de l'argumentation du livre VIII à Cratès, comme l'a fait Mette 1952 - cf. Pinborg (1975).

²⁵ Taylor (1996: 10-12) parle littéralement d'une «Varronian Revolution» au sujet du livre X.

d'autre part que certaines formes ne se déclinent pas comme on s'y attendrait; l'usage, enfin, qui varie selon le locuteur et le registre et dont on extrait les règles qui ne sont pas suffisantes pour le définir. Varron, en voulant, dans sa démonstration de ces concepts, accorder la même importance aux deux notions opposées, régularité et irrégularité (ce qui ne peut se faire qu'en faisant fi de ce qui est évident et a été établi par ses prédécesseurs, à savoir qu'il y a différentes déclinaisons, qu'il faut différencier *declinatio voluntaria et naturalis* et qu'il existe des formes isolées), a décidé de faire deux écoles, l'une combattant l'anomalie dans l'usage, l'autre suivant l'usage jusque dans ses moindres anomalies.

Même en acceptant la querelle telle que présentée par Varron, on se retrouve devant une grande difficulté: une même forme peut s'expliquer à la fois par un raisonnement analogique ou par une attitude anomaliste. Même s'il accepte que «La querelle des analogistes et des anomalistes a dominé, dans une certaine mesure, l'histoire de la grammaire dans l'antiquité», Morillon²⁶ met en garde celui qui veut étudier la langue de Cicéron pour déterminer s'il fut analogiste ou anomaliste:

«Une même attitude grammaticale peut relever, suivant les motifs qui la déterminent, soit d'un point de vue anomaliste, soit d'un point de vue analogiste. C'est le cas pour les archaïsmes: les analogistes, - qui souhaitent de façon générale empêcher une évolution anarchique de la langue -, sont amenés à invoquer le respect de l'*antiquitas*, mais de leur côté les anomalistes peuvent, dans une certaine mesure, défendre les archaïsmes, qui témoignent d'une *consuetudo*, ancienne sans doute, mais qui a pu laisser des traces dans la langue courante. On peut faire une observation analogue à propos des néologismes: les anomalistes,

²⁶ 1978: 255

partisans d'une libre évolution de la langue, en dehors de toute règle, semblent évidemment plus à l'aise que leurs adversaires pour créer des mots nouveaux qui s'intégreront dans l'*usus*, mais de leur côté les analogistes les plus doctrinaires pouvaient être amenés à créer, par souci de régularisation, des formes nouvelles.»

Lorsqu'on compare les énoncés de Varron à ce que l'on connaît des principaux acteurs de la querelle, Cratès et Aristarque, on peut aussi avoir du mal à comprendre comment ils ont pu en arriver à des positions aussi radicales. Blank, un des plus farouches opposants à l'existence de la querelle, écrit dans l'introduction de son ouvrage sur Apollonios Dyscolos²⁷, où il entend enfoncer les derniers clous du cercueil de la querelle:

«How could a competent philologist like Aristarchus deny that irregular formations existed in language? How could anyone with any observational sense deny that certain regularities appeared in Greek and refuse to try to classify them? Moreover, how could the theory of grammatical anomaly be associated with the Stoics, who insisted on the 'natural' origin of language and the permeation of Logos throughout the universe?»

Faut-il conclure que le travail de Varron n'est qu'une introduction maladroite à sa propre doctrine et que la querelle n'est rien d'autre que sa création? Quelques-unes de ses affirmations sont pourtant sans équivoque:

«*Graeci latinique multos fecerunt libros*» (VIII, 23). Qu'il y eut *beaucoup* de livres écrits sur l'analogie et la pertinence de la suivre n'est pas certain, mais qu'il y en ait eu est fort possible, l'indice le plus évident étant le *De Analogia* de César. Les quelques fragments qui nous en sont parvenus n'ont pas grand'chose de polémique: on y lit des recommandations sur les formes à adopter et certains

²⁷ 1982: 2.

compromis à la règle analogique. En tant qu'analogiste il propose *turbo*, *turbonem*, plutôt que *turbinem*, comme *Carbo*, *Carbonem*, plutôt que *homo*, *hominis* (F 7 Fun.) et donne à *panis* le gén. pluriel *panium* (F 8 Fun.). César tente aussi d'établir certaines règles générales: les nominatifs en *-īs* forment le génitif en retranchant le *-s* et ajoutent *-tis* (F 18 Fun.); les féminins dont l'accusatif est en *-im* devraient faire l'ablatif en *-ī*, mais *ne illa quidem ratio recepta est* (F 21 Fun.); il établit aussi que les nominatifs neutres en *-l* font leur ablatif en *-ī*; mais plus doctrinaire semble sa suggestion d'ajouter au verbe *sum* le participe *ens*. Mais le grammairien militaire n'était manifestement pas l'analogiste radical dépeint par l'anomaliste de Varron: les neutres au nominatif en *-ar* ont un ablatif en *-i*, mais pas les mots *iubar* et *far* (F 24 Fun.). Mieux encore, César rejette, comme Varron, les *offensiones* à la coutume: *tamquam scopulum sic fugias inauditum atque insolens verbum* (F 2 Fun.). Les fragments ne disent pas si l'ouvrage contenait des passages polémiques ou une justification théorique de la pratique analogiste. Ce qui nous est parvenu ne nous révèle rien de plus qu'un ensemble de recommandations de formes à adopter dans le cas des mots litigieux; les déclinaisons les plus difficiles (nos troisième, quatrième et cinquième) y occupent presque toute la place. Mais, mis à part le *De Analogia* de César, nous n'avons aucune trace d'un traité latin sur le sujet. Seul reste l'orateur Sisenna qui est cité par Varron comme écrivant analogiquement *patres familiarum* au lieu de *patres familias* (VIII, 73). Chez les Grecs, aucune trace ne survit d'un traité Περί ἀναλογίας ou Περί ἀνωμαλίας (l'ouvrage de Chrysippe étant exclu pour les

raisons évoquées par Varron en IX,1) sauf les titres conjecturaux attribués par les auteurs modernes à Aristarque, Aristophane de Byzance ou Cratès.

Crates (...) contra analogian et Aristarchum est nixus (IX, 1). Que Cratès se soit opposé à Aristarque et à l'analogie ne signifie pas nécessairement qu'il ait écrit en faveur de l'anomalie et parler d'une école ou d'une doctrine dont Cratès aurait été le chef, comme on le fait généralement en parlant de la querelle, dépasse les exagérations de Varron lui-même. Mais il reste assez clair que Cratès ait été en désaccord avec Aristarque et qu'il ait formulé quelques objections sur sa pratique analogique, objections qui appelaient probablement des éclaircissements sur la portée de la doctrine: faut-il, par exemple, décliner le nom des lettres en *ἄλφα*, *ἄλφατος* (VIII, 64)? Blâmer Aristarque parce qu'il n'a pas défini les limites de l'analogie ne signifie pas que Cratès ait prêché activement la théorie inverse. Il serait imprudent de toute façon d'attribuer à Cratès des objections dont Varron n'en fait pas l'auteur (ce que fait Mette (1952) dans son *Parateresis* en incluant tout le livre VIII du *LL* dans son édition des fragments).

Cette relecture montre que des traces claires d'une querelle entre analogistes et anomalistes font défaut. La grossière mauvaise foi de l'argumentation contre l'analogie et la confusion conceptuelle qui y règne, combinées à l'absence presque totale de citations claires donnent au livre VIII une saveur artificielle. La modération des propos analogistes au livre IX et la place étrange qu'ils occupent

dans le débat, c'est-à-dire *après* les objections à leur doctrine plutôt qu'*avant*, renforcent l'idée que la position anomaliste n'a pas de place historique dans le développement de l'art de la *declinatio*. Le livre X prouve enfin que Varron pouvait se passer dès le départ du concept d'anomalie. Il semble donc vain d'extrapoler sur les affirmations varroniennes dans leur ensemble pour décrire le développement de la grammaire ancienne; c'est du côté du monde grec qu'il faut se tourner. Comme l'aspect le plus douteux du *De Lingua Latina VIII-X* est l'exposé de la position anomaliste, c'est du côté de ceux-ci, donc de Cratès, puisqu'il est le seul auteur cité contre l'analogie, qu'il faut tourner notre regard. Mais il faudra d'abord examiner les différents éléments amenés par la critique moderne avant de déterminer le rôle démontrable joué par Cratès dans la querelle analogie-anomalie.

Chapitre 2

Les sources grecques

Pendant que certains chercheurs modernes tentaient de mesurer l'impact de la querelle sur le développement de la grammaire à partir de Varron²⁸, d'autres ont voulu trouver du côté grec des traces de la querelle. La contribution la plus notable vient de Laurenz Lersch qui y dédie le premier de ses trois volumes, *Die Sprachphilosophie der Alten*, Bonn, 1838-41; son ouvrage est le plus riche en sources grecques relatives à la querelle, d'où l'importance d'en marquer les grandes lignes, malgré la date reculée de sa composition. Il est bon de signaler d'abord que l'existence de la querelle n'avait pas encore été mise en doute et que Lersch la prend pour acquise sans douter du témoignage de Varron. La somme colossale d'informations qu'il a extraites du corpus fragmentaire servira, plutôt qu'à renforcer ou compléter le témoignage de Varron, à souligner le caractère non grammatical (sinon fictif) de l'argumentation anomaliste du livre VIII du *LL*.

Des présocratiques aux stoïciens: la querelle est-elle le résultat de différentes positions philosophiques?

En guise d'introduction (p.4-9) Lersch énumère une série de concepts appartenant selon lui à la querelle: νόμος, θέσις ou ἔθος (Sext. M.I.10 précise

²⁸ Voir, par exemple, Colson 1919.

τῶν ἀνθρώπων) seraient opposés à φύσις; le λόγος à la τριβή²⁹ et donc la τέχνη à l'ἐμπειρία; ὁμοιότης à ἀνωμαλία; ἀναλογία à συνηθεία; ἑλληνισμός à διάλεκτος. C'est après avoir poussé le lecteur à associer les analogistes à la τέχνη et au λόγος, puis les anomalistes à la τριβή et à l'ἐμπειρία qu'il présente chronologiquement le développement des concepts utiles à la compréhension de la querelle.

On apprend dans la partie du volume consacrée aux philosophes (p.10-46) que φύσις est opposé à νόμος: il est clair que déjà les opinions des présocratiques divergeaient au sujet de ces notions. En effet, déjà chez Héraclite le langage est identifié comme φύσει³⁰ et chez Démocrite comme νόμῳ³¹, qui se fondait sur quatre considérations: 1- qu'un seul mot puisse désigner deux choses; 2- l'inverse, qu'il y ait plusieurs mots pour désigner la même chose; 3- que les noms propres se présentent différemment (sous différentes déclinaisons); 4- que l'on trouve des lacunes dans les régularités (ἐκ δὲ τῆς τῶν ὁμοίων ἐλλείψεως). La nature aurait fait le contraire. On doit comprendre de ces arguments que la nature aurait dû créer une langue régulière, alors que l'arbitraire des hommes ne pouvait que produire le contraire. C'est aussi chez les philosophes et les sophistes³² qu'apparaît la notion d'ὀρθότης, *rectitude*, qui apparaît dans nombre d'expressions: ὀρθοεπεία³³,

²⁹ cf. Sext. I,60, citant Ptolémée le Péripatéticien: Αὐτὴ μὲν γὰρ ἡ ἐμπειρία τριβὴ τίς ἐστι καὶ ἐργάτις, ἀτεχνός τε καὶ ἄλογος.

³⁰ Ammonius, *In Arist. Int.* p. 24 Busse.

³¹ Proclus, *In Cra.* p.6

³² Sur ces derniers, voir Kerferd 1999 [1981]: 121-131. L'utilisation «abusive» de l'analogie grammaticale est attestée dès Aristophane qui, dans les *Nuées* (669-80), fait dire à Socrate qu'il faut remplacer les terminaisons féminines en -ος par -η. Il s'agit ici encore d'un débat sur la relation entre la forme et le sens - donc sur l'*impositio*, et non sur la régularité des schèmes flexionnels.

³³ Sur ce mot, voir Blank 1998: 201-3.

ὀρθότης ὀνομάτων (objet du dialogue de Platon, le *Cratyle*). Or, si l'on peut prouver qu'à l'époque de Platon on discutait du bon usage des mots et de leur caractère approprié à leur nature, Lersch ne réussit pas à associer de façon convaincante ces fragments philosophiques et la querelle analogie-anomalie: l'objet de cette dernière est la morphologie et rien chez Varron ne nous indique une origine philosophique à ce débat exclusivement morphologique. S'il est vrai que Varron dit que Cratès s'est inspiré du περὶ ἀνωμαλίας de Chrysippe (*fretus Chrysippo*, LL VIII, 1), rien ne permet de supposer une réflexion philosophique préalable aux observations de Cratès sur l'hétérogénéité du langage, comme le fait aussi Wachsmuth (1848), qui généralement paraphrase Varron en ajoutant «s'il faut croire Varron». Aucun des témoignages d'auteurs philosophiques invoqués par Lersch ne parle de morphologie, sauf celui de Démocrite qui prend comme argument contre l'origine naturelle du langage l'exemple de l'irrégularité dans la dérivation lexicale: διὰ τί ἀπὸ μὲν τῆς φρονήσεως λέγομεν φρονεῖν, ἀπὸ δὲ τῆς δικαιοσύνης οὐκ ἔτι παρονομάζομεν;³⁴ Mais il a aussi été établi par Varron que jamais les analogistes n'ont prétendu étendre les règles de l'analogie à la dérivation lexicale (VIII, 15). Ceci explique sans doute que les successeurs de Lersch dans la recherche des origines de la querelle analogie-anomalie ne se soient pas encombrés des auteurs philosophiques, dont on n'a pu établir l'impact chez nos protagonistes. Mais les liens entre Cratès et les stoïciens³⁵ nous enjoignent quand

³⁴ «Pourquoi à partir de φρόνησις dit-on φρονεῖν alors que de δικαιοσύνη on ne dérive pas l'équivalent?»

³⁵ Sur le prétendu stoïcisme de Cratès, voir Porter 1992: 85-7.

même à souligner leur contribution par deux de leurs concepts, ἑλληνισμός et ἄνωμαλία.

Le développement du concept d'ἑλληνισμός est en effet plus significatif que les notions philosophiques esquissées jusqu'ici. Une distinction entre ἑλληνισμός, le bon grec, et le βαρβαρισμός ou le σολοικισμός, mauvais grec, se trouve déjà chez Aristote³⁶. Il importe tout d'abord de distinguer deux types de ἑλληνισμός. Le premier est simplement géographique: il oppose le grec dans son ensemble à ses manifestations locales, les διάλεκτοι. L'autre, celui qui nous intéresse, est une forme de grec épuré (p.48) composé des expressions les mieux attestées et, toujours selon Lersch, construit selon l'analogie, dans le but de produire le discours le plus clair possible; son contraire serait le βαρβαρισμός ou le σολοικισμός (cf. Sext. M I,176). Chez Diogène Laërce (*Zeno*, 40), l'ἑλληνισμός est défini comme une des vertus du discours: Ἄρεται δὲ λόγου εἰσὶ πέντε, ἑλληνισμός, σαφήνεια, συντομία, πρέπον, κατασκευή. Ἑλληνισμός μὲν οὖν ἐστὶ φράσις ἀδιάπτωτος ἐν τῇ τεχνικῇ καὶ μὴ εἰκαία συνηθεία.³⁷ Ce texte est une autre bonne raison d'éliminer l'opposition ἀναλογία - συνηθεία: l'usage en lui-même n'est pas irrégulier, puisqu'on oppose εἰκαία συνηθεία à τεχνικῇ συνηθεία. Il existe donc un usage *aléatoire*, et un autre développé *avec art*. Le terme ἀναλογία n'est encore que sous la plume de Lersch, mais on voit clairement poindre l'idée d'un mode d'expression qui suit des règles dans

³⁶ *Rhet.* III, 5; *Poet.* 22; *Réf. Soph.* 14.

³⁷ «Il y a cinq vertus du discours: hellénisme, clarté, brièveté, convenance, agencement. L'hellénisme est une énonciation sans faille dans l'usage *technique* et non *aléatoire*.»

l'expression τεχνικὴ συνηθεία. Il reste impossible de déterminer quelle était la portée de cet *usage technique* chez les stoïciens: est-ce le choix de mots, la syntaxe, la morphologie qui sont désignés, ou simplement un des trois? Et surtout, qui devait l'appliquer, et jusqu'où fallait-il pousser la *technicité* du langage? Peut-être n'est-ce aussi qu'une simple façon de parler du langage spécialisé par disciplines: l'usage des rhéteurs, l'usage des géomètres, des médecins, etc.³⁸

Une forme de norme ayant été définie, on peut passer à l'exception, l'anomalie. Le terme apparaît pour la première fois chez Chrysippe le stoïcien, qui l'aurait utilisé dans le titre de son oeuvre déjà citée par Varron, *LL VIII, 1*. Cependant, comme l'indique Varron, Chrysippe ne parle que de *impositio* des noms, pas de *declinatio*. Cela reste suffisant pour Lersch pour forger le chaînon manquant entre philosophes et grammairiens (comme Varron *fretus Chrysippo*). Mais encore une fois, on se retrouve dans la même situation que celle où nous a placés Varron: la réfutation de l'analogie aurait précédé son élaboration, puisque le lien entre philosophie et grammaire aurait été accompli par un anomaliste. Ce ne seraient pas les grammairiens comme Aristophane de Byzance qui, s'il fallait chercher une origine philosophique à la querelle, s'appuyant sur une conception naturaliste du langage (si l'on doit accepter les paires synonymes de Lersch), auraient d'abord imaginé les schèmes flexionnels.

³⁸ cf. Sext. M. 235.

Les grammairiens

Après avoir exploré les notions philosophiques qu'il jugeait utiles, Lersch est prêt à s'attaquer aux éditeurs d'Homère. S'appuyant sur une notice de la Suda qui fait de Zénodote le premier διορθωτής (bien que, comme il le remarque, les scolies ne parlent que d'ἐκδόσις) il conclut que ce sont les soucis philosophiques de l'ὀρθότης ὀνομάτων, ὀρθὸς λόγος, d'ἑλληνισμός et de συνηθεία qui ont poussé Zénodote à corriger le texte d'Homère. Encore une fois, est-ce nécessaire, même utile, d'inclure un vague souci philosophique pour expliquer un phénomène somme toute assez simple? Zénodote, en lisant Homère, a été confronté à deux problèmes liés à la langue d'Homère: celle-ci est d'une part évidemment différente du langage des Grecs des époques classique et hellénistique et contient des mots difficiles ainsi qu'une morphologie et une syntaxe exotiques; d'autre part Zénodote a été un des premiers confrontés à une variété de manuscrits parmi les leçons desquels il fallait choisir. Faut-il avoir lu le *Cratyle* de Platon ou la *Rhétorique* d'Aristote pour rechercher un peu de clarté dans la poésie homérique et proposer un texte corrigé?

Mais son analyse de l'activité éditoriale de Zénodote reste pertinente. Si ce dernier a été souvent blâmé pour ses corrections arbitraires³⁹, un exemple proposé par Lersch (p.57) permet de comprendre son malaise, conséquence de sa compréhension limitée de la langue homérique. Ainsi en δ70, Zénodote écrit πευθοίαθ'οἱ ἄλλοι, alors qu'Aristarque choisit πευθοίατο ἄλλοι: c'est que

³⁹ Cf. Pfeiffer 1968: 114.

Zénodote n'avait pas constaté, ou avait rejeté, que souvent chez Homère on pouvait omettre l'article⁴⁰. Ce n'est que grâce à la succession des générations de savants et leur interaction qu'on a pu mieux comprendre la langue homérique et publier de «meilleures» éditions.⁴¹

Après avoir passé en revue les autres grands éditeurs d'Homère, Aristophane de Byzance, Aristarque et Cratès (sur lesquels nous reviendrons au prochain chapitre), Lersch dresse une liste (sans souci historique) de quelques autres grammairiens qu'il juge des analogistes d'après les quelques informations que nous avons à leur sujet (p.73-77):

Ptolemaios l'Analogiste: Apollonios Dyscolos dans son *περὶ συνδέσμων*⁴² l'appelle Πτολεμαῖος ὁ ἀναλογητικός: un tel surnom montre, selon Lersch, à quel point la querelle était répandue. Que quelqu'un pratique abondamment l'analogie fait-il de lui un chaud partisan d'une doctrine analogiste? Les ὁμηρικοί sont ils des *partisans* d'Homère? Comme un γραμματικός désigne quelqu'un qui s'occupe des lettres, un ἀναλογητικός est quelqu'un qui s'occupe d'analogies.

Aristoclès. Cité par Varron (*LL X*, 9) où il passe pour avoir défini quatorze déclinaisons. Encore une fois, ce que nous avons du *De Analogia* de César montre assez bien qu'il n'était pas un analogiste doctrinaire et que le fait d'écrire sur un sujet ne fait pas d'un auteur un partisan de l'objet de son étude et ne produit pas automatiquement des partisans d'une école adverse.

⁴⁰ Pour un plus ample traitement de l'activité éditoriale de Zénodote, voir Pfeiffer 1968: 111-114.

⁴¹ Voir aussi à ce sujet Nagy 2000.

⁴² Bekker, *Anec. Graec. II*: 508.

On pourrait prouver de la même façon que **Didyme**, qui est rapporté avoir écrit un *περὶ παρεφθορίας λέξεως* (= *περὶ ἀνωμαλίας*) est un anomaliste. Or il passe plutôt pour un analogiste, pour avoir écrit un *Περὶ τῶν ἡμαρτημένων παρὰ τὴν ἀναλογίαν* ou encore un *Περὶ τῆς παρὰ Ῥωμαίους ἀναλογίας*.

Les disciples de **Pindario** (lui-même disciple d'Aristarque) auraient tenu des propos similaires à la position de Varron sur l'analogie: Sextus M.1.202-3: *Ἀναλογία, φησὶν, ὁμολογουμένως ἐκ τῆς συνηθείας ὀρμάται· ἔστι γὰρ ὁμοίου τε καὶ ἀνομοίου θεωρία. Τὸ δὲ ὅμοιον καὶ ἀνόμοιον ἐκ τῆς δεδοκιμασμένης λαμβάνεται συνηθείας*⁴³. Le commentaire de Lersch est typique de la confiance qu'il accorde à Varron au sujet de l'existence de la querelle: «Pindario war also einer von den Wenigen, die, wie Varro, sich zu keinem der beiden Extreme verstanden, sondern behaupteten, Analogie und Sprachgebrauch seyen im Grunde dasselbe, der bewährte Sprachgebrauch sey nichts anders als die Analogie selber⁴⁴.» (p.75). Il était pourtant facile de voir que la position *modérée* de Varron, qui se présentait comme le premier à constater que l'usage était constitué à la fois de formes analogiques et de formes anomales, avait été clairement énoncée avant lui.

Que Varron se soit attribué illégitimement la définition la plus appropriée de l'analogie ne signifie pas pour autant que la querelle qu'il relate est une création de toutes pièces. Mais jusqu'ici, le survol de Lersch n'a apporté aucun indice de

⁴³ «L'analogie, dit-il, procède de l'usage: il s'agit de l'observation du semblable et du dissemblable. Le semblable et le dissemblable sont extraits de la mise à l'épreuve de l'usage.»

⁴⁴ «Pindario était donc un des rares qui, comme Varron, ne se positionnaient en faveur d'aucun des deux extrêmes, mais jugeaient plutôt que l'analogie et l'usage étaient au fond la même chose, que l'usage correct n'était autre que l'analogie elle-même.»

querelle, seulement de concepts contraires: qu'un grammairien parle d'analogie ou d'anomalie ne signifie pas qu'il cherche à prendre l'un ou l'autre comme moteur d'une doctrine linguistique. On a d'ailleurs jusqu'ici à peine aperçu le concept d'anomalie. Il est donc normal qu'on ait fait grand cas d'un passage de Sextus (M I, 154) où celui-ci utiliserait le terme ἀνωμαλία dans le même sens que Varron, c'est-à-dire «deviation from inflectional regularity⁴⁵». Sextus mentionne ici que Athènes, une seule ville, a un nom pluriel, et qu'il s'agit là d'une anomalie. Mais, comme remarque Blank, cette «seule occurrence» n'a même pas le sens qu'on lui accorde: l'exemple exposé par Sextus ne relève pas de l'irrégularité grammaticale, mais philosophique: l'anomalie des stoïciens se rapporte à des

«situations in which words no longer corresponded to their meanings or their logical functions. [...] It is clear enough that, used in the Stoic sense, "anomaly" implies that there should be in fact a direct relation between the form and meaning of a word or utterance, but that this relation has in some cases been disturbed.»⁴⁶

Ainsi le mot ἀθάνατος a une forme négative, mais un sens positif. Le seul espoir de témoin positif du simple terme «anomalie» (dans son sens grammatical) chez les Grecs était en fait basé sur une mauvaise interprétation.

Ceci nous ramène à l'importance de bien saisir dans son ensemble le témoignage du *Adversus Grammaticos* de Sextus Empiricus. Lersch y avait remarqué le premier l'utilisation du terme ἐμπειρία (par opposition à τέχνη) en parlant de grammaire. Il supposait en fait deux approches possibles à la

⁴⁵ Pinborg 1975: 109-110; il ajoute que c'est la seule occurrence dans toute la littérature grecque où le mot a ce sens.

⁴⁶ 1994: 152

grammaire: «... ob die Grammatik Alles rationell zu durchdringen, in Regeln einzufassen, oder vielmehr nur ein Aggregat einzelner Bemerkungen aufzuhäufen habe, kurz ob sie eine τέχνη oder eine ἐμπειρία sey»⁴⁷ (p.77). C'est la définition de la grammaire par Dionysios le Thrace qui contient le fameux mot ἐμπειρία dès le premier chapitre⁴⁸: γραμματικὴ ἐστὶν ἐμπειρία τῶν παρὰ ποιηταῖς τε καὶ συγγραφεύσιν ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ λεγομένων. La suite du texte expose les parties de la grammaire: Μέρη δὲ αὐτῆς εἰσὶν ἕξι· πρῶτον ἀνάγνωσις ἐντριβῆς κατὰ προσῳδίαν, δεύτερον ἐξήγησις κατὰ τοὺς ἐνυπάρχοντας ποιητικοὺς τρόπους, τρίτον γλωσσῶν τε καὶ ἱστοριῶν πρόχειρος ἀπόδοσις, τέταρτον ἐτυμολογίας εὗρεσις, πέμπτον ἀναλογίας ἐκλογισμὸς, ἕκτον κρισις ποιημάτων, ὃ δὴ κάλλιστόν ἐστι πάντων τῶν ἐν τῇ τέχνῃ⁴⁹. Plus encore, on retrouve le même terme attribué à Cratès (Sext. M.1.79 = F 94B) dans sa définition du κριτικός, qu'il ne faut pas confondre avec le γραμματικός : τὸν μὲν κριτικὸν πάσης, φησί, δεῖ λογικῆς ἐπιστήμης ἔμπειρον εἶναι⁵⁰. Ceci fait conclure à Lersch que les anomalistes ont eu un impact marquant sur le développement de la grammaire en convaincant la première génération des disciples d'Aristarque de

⁴⁷ «Soit qu'on a pénétré la grammaire dans son ensemble par la raison, pour l'encadrer de règles, ou alors on a seulement accumulé un agrégat de remarques particulières. Bref, soit la grammaire est une τέχνη, soit elle est une ἐμπειρία.»

⁴⁸ Uhlig 1883.

⁴⁹ «La grammaire est l'expertise, le plus souvent possible, de ce qui est dit chez les poètes et les écrivains. Ses parties sont au nombre de six: la première est la pratique de la lecture en suivant la prosodie, la deuxième l'interprétation selon les figures poétiques de base, la troisième, l'explication simple des mots difficiles et des histoires, la quatrième, la découverte de l'étymologie, la cinquième, le calcul de l'analogie, la sixième, la critique des poèmes, qui est la meilleure partie de toutes dans cet art.»

⁵⁰ «Le κριτικός doit être expérimenté dans toute la science linguistique.»

reconnaître que leur façon d'aborder la langue était la bonne (p.78). Il importe donc, avant de continuer, de définir la méthode empirique.

Sextus et les empiristes, critiques des τέχναι

Dès l'époque des traités hippocratiques, les médecins argumentaient au sujet de la nature de la connaissance médicale⁵¹. C'est qu'avec la montée de la pensée philosophique, certains ont voulu promouvoir l'efficacité de leur pratique en s'inscrivant en faux contre la médecine traditionnelle qui faisait appel à la magie et à des forces surnaturelles, par une justification naturaliste et mécaniste: c'est ainsi que serait apparue la τέχνη médicale. La méthode empiriste se serait développée chez les médecins au IIIe siècle en réponse à cette médecine technique qui intégrait des considérations philosophiques sur la nature des maladies et du corps humain, se détournant, semble-t-il, de la bonne vieille méthode d'essai-erreur: «The empiricists did not want to admit that *logos* ("theory" or "reason") had any role in medical practice at all. Experience deriving from one's own observations (*teresis, autopsia*) and from the records of other physicians' observations (*historia*) were the totality of medicine.»⁵²

Frede⁵³, prenant comme source la *Subfiguratio empirica* de Galien⁵⁴, présente ainsi l'école empiriste, qui s'est définie en réaction contre l'école rationaliste, qui voulait que la médecine fût basée sur une conception du corps

⁵¹ Frede 1987: 245.

⁵² Blank 1998: p.XXV-VI.

⁵³ 1987: 245 sq.

⁵⁴ Deichgräber 1968.

humain et une définition de ses états normal et anormal, ce qui a mené à un vaste éventail de théories dont l'utilité n'était pas manifeste. La distinction entre ces deux types de professions, théorique et empirique, semble quand même précéder l'apparition de ces «écoles» (Platon *Lois* 720a-c, 857c-d). Les empiristes devaient donc prouver, d'une part, que l'expérience était une base suffisante pour une pratique efficace de la médecine et, d'autre part, que les rationalistes avaient échoué dans leur tentative de fonder la médecine sur des bases théoriques.

La rhétorique empirique fait d'abord une historique de sa discipline, qui explique son efficacité actuelle:

«This story was supposed to show how human beings naturally were led to make certain observations about what is conducive or detrimental to health, how they would try again and again what had shown itself to be conducive to health, and how from a careful observation of all this there would grow an accumulated experience of sufficient richness and complexity to require people who would pay special attention to these matters, and how the experience of these people would grow, until it would fully account for the competence of the most successful doctors.»⁵⁵

C'est donc l'ancienneté de leur pratique, dont l'expérience accumulée au fil des générations s'est organisée naturellement, qui garantit le succès de leur méthode. Il ne reste aux rationalistes pour se justifier que leur volonté d'expliquer pourquoi une cure est efficace et une autre ne l'est pas. Mais les empiristes ajoutent que, même si l'expérience n'explique pas pourquoi tel remède fonctionne contre telle maladie, elle est suffisante pour déterminer quel remède est efficace contre telle maladie: le médecin cherche l'utilité, pas l'explication.

⁵⁵ Frede 1987: 247.

L'attaque contre les rationalistes porte sur la nature même de leur théorie: une telle approche est purement spéculative, donc peut toujours être remise en question. Plus encore, c'est toute forme de théorisation qui est rejetée: une théorie fait appel à des entités qu'on ne peut observer et il n'y a pas de connaissance de ce qui n'est pas observable. Dans le même ordre d'idées, ils rejettent même l'anatomie: les observations pratiquées sur des cadavres ne peuvent s'appliquer à des corps vivants.

Ces derniers arguments donnent une saveur sceptique à la position empiriste. Mais il semble à Frede⁵⁶ que les empiristes vont plus loin que les pyrrhoniens, auxquels on les a traditionnellement associés: alors que ces derniers s'interrogent sur la possibilité pour la raison de saisir ce qui n'est pas observable, mais acceptent que la raison existe et qu'on en peut faire un usage correct ou incorrect, les premiers empiristes rejettent simplement toute forme de raison dans la connaissance médicale, que les faits soient observables ou non. «Thus the early empiricists were not Pyrrhonian skeptics. They used a battery of skeptical arguments against reason to come to the unskeptical conclusion not only that theory-building is an empty and vain enterprise, but also that any use of reason is to be avoided.»⁵⁷ Cette position extrême semble toutefois s'être mitigée avec le temps.

On doit tenir compte de cette évolution dans l'exposé de la méthode empirique. Celle-ci ferait appel à trois procédés. 1- αὐτοψία : l'observation

⁵⁶ 1987: 248.

⁵⁷ Frede 1987: 249.

personnelle; 2- ιστορία: les observations accumulées par les autres; et enfin, au cas où une maladie encore inattestée ferait surface, 3- κατὰ τὸ ὅμοιον μετάβασις, traduit en anglais par «transition to the similar».⁵⁸ Cette dernière expression est expliquée ainsi par Blank⁵⁹:

«This phrase describes a heuristic method common to rationalists and empiricists for moving from known cases to unknown ones, with the difference that the rationalist believes he is noting a similarity in the nature of the known and the new cases (e.g. this drug helped in illness A, illness A is similar in nature to illness B, thus this drug will also help in illness B), while the empiricist merely observes situations which present themselves to him similarly and then acts similarly.»

C'est évidemment ce dernier cas qui pose problème: l'empiriste extrême présenté plus haut peut difficilement accepter un tel raisonnement; il y aurait même eu débat chez certains d'entre eux sur la légitimité de ce procédé et Cassius aurait écrit un livre démontrant que Sérapion, un des principaux théoriciens de l'empirisme, n'avait ni inclus ce raisonnement dans sa définition de la méthode empiriste, ni utilisé dans sa pratique.⁶⁰

Il convient donc d'établir une chronologie générale du développement de la méthode empirique. Frede prend pour point de départ la *Rhétorique* de Philodème (27-28), où l'on apprend qu'au début du III^e siècle av. J.-C. la rhétorique et la politique étaient considérées comme une affaire d'expérience (τροιβή) et d'ιστορία. Si, comme le croit Frede, c'est cette conception qui a donné naissance à l'empirisme médical, ce passage confirme que c'était là la position des premiers

⁵⁸ Frede 1987: 249; Blank 1998: XXVI.

⁵⁹ 1998: 239-40, commentaire à Sext. M.216.

⁶⁰ Frede 1987: 250-1

empiristes.⁶¹ C'est l'influence du pyrrhonisme qui aurait poussé l'intégration de la rationalité, du troisième "outil" des empiristes. L'époque de ce changement repose cependant sur une conjecture:

«If it is true, as it is usually assumed, that the famous Empiricist physician Heraclides of Tarentum is identical with the teacher of the philosopher Aenesidemus, who gave Pyrrhonian skepticism its detailed form, the process may have started as early as 100 B.C. with Heraclides of Tarentum. It certainly was in full progress in the second century A.D., when the main representatives of the Empirical school of medicine, Menodotus, Theodas, and Sextus Empiricus, at the same time were the main representatives of Pyrrhonian skepticism.»

L'apparition de l'expression *κατὰ τὸ ὅμοιον μετάβασις* chez Sextus Empiricus (dans un contexte "analogique", même si ledit contexte ne nous permet pas de prendre l'expression comme synonyme d'analogie) nous ramène à l'importance de ce dernier comme source de la querelle. On a remarqué depuis le début de ce chapitre l'abondance de sources grammaticales qui sont tirées du *Πρὸς Γραμματικούς* de Sextus (M I). Jusqu'ici les chercheurs se sont contentés d'isoler les témoignages en fragments sans porter attention aux contextes généraux de ces citations qui sont pourtant concentrées dans un nombre relativement restreint de pages. Il est bon de noter que c'est un ouvrage entier consacré à la réfutation de la faisabilité et de la *technicité* de la grammaire et de ses parties. On survolera donc les parties qui ont trait à la définition de la grammaire comme τέχνη ou ἐμπειρία et aux passages s'attaquant à l'analogie et à l'ἑλλητισμός.

⁶¹ Frede 1987: 251.

Le *Adversus Grammaticos* de Sextus Empiricus

La réfutation de la grammaire chez Sextus commence, comme dans tout bon traité, par une définition. La grammaire peut avoir un sens général (κοινῶς) ou spécialisé (ιδίως) (M.1.44). Le premier n'a pas à être attaqué, puisque tous en reconnaissent l'utilité: c'est l'art de lire et d'écrire, que Sextus baptise γραμματιστική (49-56). C'est l'autre sorte de grammaire qui pose problème, ιδιαίτερον δὲ ἐντελής καὶ τοῖς περὶ Κράτητα τὸν Μαλλώτην Ἀριστοφάνην τε καὶ Ἀρίσταρχον ἐκπονηθεῖσα⁶² (44 = T7B). Il est difficile de ne pas remarquer que Cratès est placé aux côtés des deux grammairiens canons d'Alexandrie comme un des fondateurs de la grammaire spécialisée. La définition de base est celle de Dionysios de Thrace au début de sa τέχνη γραμματική (1): γραμματική ἐστὶν ἐμπειρία τῶν παρὰ ποιηταῖς τε καὶ συγγραφεύσιν ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ λεγομένων. Nous avons déjà cité l'opposition de Ptolémée le Péripatéticien (p.25) à cette doctrine, mais jusqu'ici personne n'a souligné le commentaire de Sextus à cette objection: sans doute Dionysios utilise-t-il le terme ἐμπειρία dans un sens plus général, comme synonyme de τέχνη. Ptolémée aurait mal interprété la définition, οὐ συνορῶν ὅτι τάττεται μὲν καὶ ἐπὶ τέχνης τοῦνομα, καθὼς ἐν τοῖς ἐμπειρικοῖς ὑπομνήμασιν ἐδιδάξαμεν, ἀδιαφόρως τοῦ βίου τοὺς αὐτοὺς ἐμπείρους τε καὶ τεχνίτας καλοῦντος⁶³ (61-4). Blank⁶⁴

⁶² «celle qui a été élaborée dans sa forme achevée par les disciples de Cratès, Aristophane et Aristarque»

⁶³ «ne voyant pas que l'on applique ce mot à la τέχνη, comme nous l'avons montré dans nos *Commentaires empiriques*, la vie appelant les mêmes personnes ἐμπείροι et τεχνίτες sans distinction»

⁶⁴ 1998: 130.

indique qu'une influence de la médecine empiriste n'est pas impossible. Les deux positions sont attestées, apparemment indépendantes de Sextus, dans les scholies au passage cité.

L'attaque porte d'abord sur un point manifestement très faible de la définition: ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ (66-72), qui dénote une certaine insécurité chez Dionysios face à l'ampleur de la tâche du grammairien. Asclépiade de Myrléa blâme Dionysios pour la même raison et, suivant Ptolémée, définit la grammaire comme τέχνη τῶν παρὰ ποιηταῖς τε καὶ συγγραφεῦσιν λεγομένων (72-73), dévoilant son flanc à une autre attaque de Sextus qui saute sur l'occasion pour montrer l'impossibilité de connaître *tout* ce qui a été dit par les poètes et les écrivains (de prose) (74-5). Vient ensuite la définition de Charès⁶⁵ (76): «φησὶ γραμματικὴν ἔξιν εἶναι ἀπὸ τέχνης <καὶ ἱστορίας> διαγνωστικὴν τῶν παρ' Ἑλλησι λεκτῶν καὶ νοητῶν ἐπὶ τὸ ἀκριβέστατον, πλὴν τῶν ὑπ' ἄλλαις τέχναις.»⁶⁶ C'est ici que se place la fameuse définition par Cratès du travail du κριτικός par rapport à celui du γραμματικός, distinction que semble utiliser selon lui Charès: «τὸν μὲν γραμματικὸν ἀπλῶς γλωσσῶν ἐξηγητικὸν καὶ προσφῶδίας ἀποδοτικὸν καὶ τῶν τούτοις παραπλησίων εἰδήμονα· παρὸ καὶ εἰκέναι ἐκείνον μὲν ἀρχιτέκτονι τὸν δὲ γραμματικὸν ὑπηρέτη»⁶⁷ (77-79). La définition de Charès est aussi vulnérable que celle d'Asclépiade: c'est un labour de

⁶⁵ ou Chaeris, voir Blank 1998: 137-8.

⁶⁶ «La grammaire est la maîtrise la plus précise possible par τέχνη <et ἱστορία> de ce qui est dit et pensé par les Grecs, sauf en ce qui a trait aux autres τέχναι»

⁶⁷ «Le grammairien ne fait qu'expliquer des mots difficiles et agencer la prosodie et connaître des choses de ce genre. C'est pourquoi le critique se compare à l'architecte et le grammairien à l'ouvrier.»

dieu de maîtriser ce qui est dit ou pensé par tous les Grecs: le langage reste une chose illimitée et changeante (80-83). Sextus critique de la même façon la définition de Demetrius Chlorus⁶⁸ (84-90). À la lumière de ces définitions, Blank⁶⁹ remarque qu'au IIe siècle av. J.C., on se demande quel est le champ d'action de la grammaire: quel est son objet (poésie, prose, langue vulgaire) et jusqu'où peut elle aller: peut-elle expliquer une partie, l'ensemble ou plupart des phénomènes linguistiques?

Il n'est pas nécessaire d'interpréter ἐμπειρία dans son sens populaire pour ne pas juger inévitable l'apport de la méthode empiriste au développement de la grammaire. Si l'on suppose qu'avant Cratès et sa supposée méthode empirique les savants alexandrins se passaient d'observation, comment pouvait-on parler même d'analogie? Comment remarquer même que certains mots se déclinent de la même façon sans observation? Est-ce que l'empirisme radical, tel qu'on le suppose à l'époque d'Aristarque et Cratès⁷⁰, pouvait, après avoir éliminé toute forme de considération rationnelle, apporter quelque chose à la méthode des alexandrins? Rien n'indique non plus qu'Aristophane ou Aristarque aient appliqué ou prêché une forme de rationalisme qui ne tenait pas compte de l'observation de l'usage - l'attitude qui justifierait une attaque de la part d'un empiriste. Les définitions rapportées par Sextus ne changent pas de toute façon la nature du travail du grammairien: le problème porte sur la façon de *nommer* (ἐμπειρία, τέχνη, ἔξις) la

⁶⁸ γραμματική ἐστι τέχνη τῶν παρὰ ποιηταῖς τε καὶ τῶν κατὰ τὴν κοινὴν συνηθειᾶν λέξεων εἴδησις. «La grammaire est la τέχνη de ce qui se trouve chez les poètes et la connaissance des mots dans l'usage commun»

⁶⁹ 1994: 157

⁷⁰ Voir la citation de Frede, plus haut, p.45.

grammaire, pas sur la façon de la *pratiquer*. Comme dit Varron au sujet de l'analogie et de l'anomalie: «*potius de verbo quam de re controversia*» (X,6).

Sextus, suivant sa propre division de la grammaire en deux parties, τὸ τεχνικόν et τὸ ιστορικόν (91-96), place la notion d'ἑλληνισμός (traitée de 176 à 240) dans la première. Sextus reconnaît l'importance de la pureté du langage (καθαρότης), pureté pouvant être obtenue de deux façons: l'une, qui n'est pas à réprocher, procède par observation et assimilation de l'usage commun⁷¹; l'autre, à laquelle s'attaque Sextus, est dissociée de l'usage et procède par analogie grammaticale⁷² (176). Les exemples choisis par Sextus pour illustrer ces deux approches sont étonnants: celui qui suit l'usage dira Ζεύς, Ζηνός, Ζηνί, Ζήνα tandis que celui qui suit l'analogie grammaticale fera Ζεύς, Ζεός, Ζεΐ, Ζέα (177). La ressemblance est frappante avec les formes absurdes *Marspitrem, Juppitrem* dérivées par Varron en VIII, 33 et on s'étonne aussi de l'absence des formes classiques Διός, Δί, Δία; plus près de Varron encore, qui, au même passage, qualifie l'analogiste qui utiliserait ces formes de *pro insano reprehendus*, Sextus ajoute (178) que celui qui adopte la méthode analogique est près de la folie (μανίας ἐγγύς ἐστίν) en allant contre l'usage. Remarquons que les formes Ζεός *etc.* ne sont pas plus attestées que *Juppitrem*⁷³.

Suivent quelques considérations générales, qu'on peut appliquer à bien des arts. Une τέχνη περὶ ἑλληνισμόν doit avoir des principes, soit techniques, soit

⁷¹ κατὰ τὴν ἐκάστου τῶν Ἑλλήνων συνηθειᾶν ἐκ παραπλασμοῦ καὶ τῆς ἐν ταῖς ὁμιλίαις παρατηρήσεως.

⁷² κειχωρισμένος τῆς κοινῆς ἡμῶν συνηθείας καὶ κατὰ γραμματικὴν ἀναλογίαν δοκεῖ προκόπτειν.

⁷³ Sur ces passages voir Blank 1998: 210-212.

non-techniques. S'ils ne sont pas techniques, il ne peut y avoir que l'usage; s'ils le sont, ils doivent venir d'une autre technique, elle-même basée sur les principes d'une autre technique, *ad infinitum* (180-1).⁷⁴ À côté de ces ἀρχαί que Sextus ne définit pas, doit se trouver un *critère* pour éprouver les résultats de cette technique: δεήσει κριτήριόν τι ἡμᾶς ἔχειν εἰς τὴν ταύτης δοκιμασίαν (182), un critère qui ne peut être technique (pour éviter une régression à l'infini). Il ne reste donc que l'usage. Remarquons ici que Sextus, en distinguant les deux sortes d'hellénisme (177), oppose l'analogie à l'usage, comme si imiter l'usage n'était pas analogique: ce qui change, entre ces perspectives opposées, ce n'est pas la place de l'analogie, c'est son critère (ce à partir de quoi elle est définie), comme on le voit ici.

La confusion règne dans le choix de ce critère. Si celui-ci est évident, il n'y a pas lieu d'enseigner ce qu'est le bon grec, puisque tous l'accepteront d'emblée. S'il ne l'est pas, il faut chercher un critère naturel ou encore une fois se fier à l'usage; mais, puisque que l'usage n'est pas constant (on dit, par exemple τὸ τάρισκος à Athènes, mais dans le Péloponnèse on dit ὁ τάρισκος) il n'y a pas de critère naturel (184-7). Puisqu'il serait arbitraire de déterminer telle ou telle personne comme référence, il faut imiter l'usage de la majorité (188). Il n'y a pas non plus besoin d'analogie pour observer l'usage populaire: celui qui parle bien ne le fait pas parce qu'il comprend l'analogie, mais parce qu'il est habitué à l'usage (τριβεῖς ἐν συνηθείᾳ, 190); les gens sont d'ailleurs peu nombreux à connaître cette analogie et à parler selon elle (191-4).

⁷⁴ Cet argument (assez mauvais et dont les principes sont obscurs) peut évidemment s'appliquer à toute forme de technique.

On recherche l'ἑλληνισμός pour deux raisons: la clarté (σαφηνεία) et l'aisance (προσηνεία - sens difficile à interpréter: se rapporte probablement à l'aspect naturel du langage, qui est le plus propice à ne pas nous faire avoir l'air fou par des tournures artificielles⁷⁵). Évidemment c'est par l'imitation de l'usage qu'on atteint mieux ces fins: celui qui utilisera la forme alambiquée Ζεΐ ne sera pas compris et aura l'air fou (194-196).

Il semble à Sextus que de toute façon, les analogistes prennent déjà pour base l'usage, malgré ce qu'ils sont censés prétendre. Ainsi si on se demande s'il faut dire χρῆσθαι ou χρᾶσθαι, l'analogiste répondra que χρῆσις et κτήσις sont analogues et, puisque l'usage a consacré κτᾶσθαι, il faut dire χρᾶσθαι (197-9); Sextus conclut par une définition de l'analogie: ὁμοίων πολλῶν ὀνομάτων παραθέσις, τὰ δε ὀνόματα ταῦτα ἐκ τῆς συνηθείας⁷⁶. Ainsi le grammairien qui rejette l'usage rejette aussi l'analogie, puisque celle-ci découle de celle-là (200-204). Suit une critique de ceux qui prennent Homère comme critère de l'analogie (205-8).

Les analogistes se retrouvent aussi dans une impasse en définissant les deux types de fautes: le *barbarisme* est une faute par rapport à l'usage dans un seul mot (παράπτωσις ἐν ἀπλῇ λέξει παρὰ τὴν κοινὴν συνηθειάν) et *solécisme* est une faute inhabituelle par rapport à l'agencement des mots, et incohérente (παράπτωσις ἀσυνήθης κατὰ τὴν ὅλην σύνταξιν καὶ ἀνακόλουθος) (210-3). Sextus se moque des grammairiens qui encore une fois sont contraints de faire

⁷⁵ Blank 1998: 222-3.

⁷⁶ «Comparaison de nombreux mots semblables; ces mots viennent de l'usage.»

appel à l'usage dans leur définition de la rectitude linguistique. Ainsi, en enlevant la notion d'usage de la définition du solécisme, on ne pourrait écrire Ἀθηναὶ καλὴ πόλις à cause de son sujet pluriel et de son attribut singulier (214-8).

Ensuite, par κατὰ τὸ ὅμοιον μετάβασις, Sextus montre que l'analogie ne pouvant fonctionner pour l'imposition des mots, elle ne peut fonctionner pour la flexion (217), puis souligne à nouveau les liens entre analogie et usage (218-20, cf. 180 *sq.*).

On a vu plus haut qu'un problème des premiers grammairiens était l'universalité de leur science. Sextus emploie le même argument contre l'analogie comme critère de l'hellénisme. Il nie d'abord tout simplement que leurs θεωρήματα soient καθολικά, parce que ce n'est pas tout le monde qui les accepte; pour que le précepte soit universel, il doit être découvert par observation de toutes les occurrences de tous les noms, ce qui est impossible; et les grammairiens ne peuvent répondre que la majorité des cas suffit pour en représenter l'ensemble inaccessible. Il y aura de toute façon toujours des exceptions, puisque la nature en offre en abondance (221-8). Les grammairiens reconnaissent d'ailleurs la multiplicité des usages (du moins celle entre dialectes, si l'on se fie aux exemples de Sextus). Il leur échoit donc d'en choisir un comme modèle. Pour Sextus, la solution est simple: il s'agit d'adapter son langage à son interlocuteur. On parlera donc à son esclave en utilisant la langue populaire, à un érudit, un langage plus raffiné, parce que l'homme moyen se moque de la langue raffinée et l'érudit, de la langue populaire; au philosophe avec le vocabulaire du

philosophe, au géomètre, avec celui du géomètre puisqu'ils ont chacun un lexique qui leur est propre (229-235).

Sextus conclut enfin par quelques exemples qui montrent que le critère inévitable de l'analogie, l'usage, est lui-même rempli d'anomalies. Les exceptions auxquelles Varron nous a longuement exposés refont surface ici: nombre de mots ont des nominatifs identiques qui ont des cas obliques différents (236-9).⁷⁷

Empirisme et grammaire: le travail du grammairien à l'époque de la querelle

À la lumière de la charge de Sextus, le livre VIII du *De Lingua Latina* de Varron prend une autre couleur, celle d'une attaque empiriste contre la grammaire⁷⁸, non plus d'une querelle entre grammairiens. Des traces étaient détectables chez Varron. Ainsi Cratès est-il appelé *nobilis grammaticus* (LL, 9.1), tout en étant associé à ce qui ressemble bien plus à une école antigrammaticale qu'à une école rivale des Alexandrins. Ce malaise fut confirmé chez Sextus qui place Cratès à côté d'Aristophane et d'Aristarque, dans le groupe de ceux qui ont formé la grammaire dans son sens (sur-)spécialisé, celle qui est attaquée dans le *Adversus Grammaticos* I de Sextus. D'autre part, des similitudes frappantes entre l'argumentation du grammairien «anomaliste» de Varron et celle de Sextus l'Empiriste ne peuvent être négligées: la crainte d'avoir l'air fou qui revient tout au long des deux textes, l'exemple avec les formes absurdes du nom de Jupiter/Zeus,

⁷⁷ Le même texte est résumé plus schématiquement chez Lersch 1838: 86-88.

⁷⁸ C'est aussi la conclusion de Blank 2005.

la confusion au sujet de l'usage (utilisé comme synonyme d'anomalie plutôt que comme entité comprenant des régularités et des irrégularités), les exemples tirés de nominatifs identiques avec cas obliques différents, l'absence d'analogie dans la création lexicale. Les autres arguments de Sextus relèvent de l'écrit polémique auquel nous sommes habitués depuis les sophistes (comparons-les par exemple au *Traité du Non-Être* de Gorgias où le lecteur est constamment amené à choisir entre deux possibilités qui mènent chacune à une aporie) et attaquent la grammaire dans son ensemble et plus encore sur son statut de τέχνη. De plus, jamais Sextus ne prétend que la grammaire est une ἐμπειρία, et jamais il n'associe Cratès aux empiristes, sauf en citant que le κριτικός doit être ἔμπειρος de toute la connaissance linguistique - et il est clair ici qu'on a affaire au sens *banal* de ἐμπειρία comme synonyme d'expertise.

Pourquoi alors Cratès est-il présenté comme un anomaliste chez Varron? La solution est rhétorique. On trouve en effet dans la littérature médicale empiriste des attaques qui utilisent les désaccords entre rationalistes pour justifier leur pratique: si ces derniers ne peuvent s'entendre entre eux, il n'y a pas de raison de les écouter⁷⁹. C'est ce procédé que semble utiliser la source de Varron au livre VIII, prenant des objections ponctuelles, très ponctuelles si l'on se fie aux mentions directes de Varron, pour attaquer l'ensemble de la prétendue doctrine: une fois Cratès demande à Aristarque pourquoi on ne décline pas les noms de lettres (8.63-5); une autre fois on voit Cratès remarquer que des noms au même

⁷⁹ Blank 1998: XXVII, 2005: 233.

nominatif ont des vocatifs différents (8.68). Cet exemple, souligne Blank⁸⁰, est attribué à Cratès, mais pas l'argument global, qui est introduit par l'habituel pluriel indéfini (ici: *rogant*). En somme, Sextus, en nous fournissant un parallèle au texte de Varron, bien loin de confirmer l'existence de la querelle, nuit à la crédibilité du *De Lingua Latina VIII* en éliminant la possibilité que Cratès ait été l'anomaliste à son origine.

Il est aussi imprudent de conclure que Cratès s'opposait à Aristarque par son approche empiriste de la grammaire: ceci mènerait à la supposition que les savants alexandrins ne se fiaient pas à leurs observations sur l'usage pour créer des schèmes flexionnels, en somme qu'ils travaillaient *a priori*, et qu'il fallait le bon sens d'un empiriste pour les rappeler à l'ordre. Ce qui à son tour est tout à fait en contradiction avec l'activité essentielle des grammairiens de l'époque d'Aristarque, c'est-à-dire le travail sur les grands auteurs anciens, dans sa forme canonique d'interprétation, et tout particulièrement, en ce qui nous concerne, d'édition des textes homériques. Cet aspect du travail des Alexandrins et des Pergaméniens a été négligé jusqu'ici dans le traitement de la querelle. On connaît pourtant depuis Lersch le lien théorique entre analogie et diorthose (que nous définirons avec plus de précision au prochain chapitre). Ce dernier⁸¹ cite des scholies à Dionysios le Thrace dans sa division de la grammaire en six parties: l'exercice de la lecture en respectant la prosodie, l'interprétation du sens d'après les figures poétiques, explication des allusions mythologiques et historiques et des mots difficiles,

⁸⁰ 1998: XXXVII.

⁸¹ 1838: 78-9.

découverte de l'étymologie, explication de formes par l'analogie (ἀναλογίας ἐκλογισμός)⁸², critique des poèmes (i.e. déterminer s'ils sont dignes d'être pris pour modèles). C'est évidemment la cinquième qui nous intéresse, ἀναλογίας ἐκλογισμός. Une première scholie va comme suit: Μαθὼν ὁ εἰσαγόμενος τὰ προειρημένα, καὶ ἔμφρων γενόμενος, ἄρχεται καὶ περὶ τέχνην καταγίνεσθαι, καὶ πυνθάνεσθαι **τί δήποτε μῆνιν λέγομεν καὶ οὐχὶ μῆνίδα**⁸³. Τὸ οὖν πέμπτον μέρος ἐστὶν ἡ ἀκριβῆς τῶν ὁμοίων παράθεσις, δι' ἧς συνίστανται οἱ κανόνες τῶν γραμματικῶν - ἐπὶ πάντων οὖν τῶν ὀνομάτων καὶ τῶν ῥημάτων καὶ τῶν μερῶν τοῦ λόγου ἀκριβῶς ζητοῦντες, καὶ τὰ ὅμοια τοῖς ὁμοίοις παρατιθέμενοι, τοὺς κανόνας ἀσφαλῶς ἀποφαινόμεθα. τοῦτο ἐστὶ τὸ πέμπτον μέρος τῆς γραμματικῆς. ἰδοῦ συμπληρῶται τὸ διορθωτικόν.⁸⁴ La définition de base et ses six parties montrent très bien que l'activité du γραμματικός portait d'abord sur les textes anciens et que l'analogie a selon toute vraisemblance tiré son origine du travail éditorial sur le texte d'Homère. À l'époque de Dionysios le Thrace⁸⁵, il semble donc que la grammaire soit encore limitée à notre *lecture lente*. Ainsi di Benedetto⁸⁶:

⁸² L'expression ἀναλογίας ἐκλογισμός est traduite «setting out of grammatical paradigms» par le LSJ. Dans le contexte qui nous intéresse, celui de la grammaire comme discipline encore indissociable de l'édition et l'interprétation des textes, cette définition n'est pas appropriée.

⁸³ «Celui qui s'introduit à cette discipline, ayant appris ce qui a été dit, devenu connaisseur, commence à s'occuper de technique, et à se demander pourquoi on dit μῆνιν et non pas μῆνίδα.» On reconnaît évidemment le premier mot de *Illiade*.

⁸⁴ «La cinquième partie de la grammaire est la juxtaposition précise des semblables, par laquelle sont constitués les règles des grammairiens - en recherchant avec précision dans tous les noms, tous les verbes et toutes les parties du discours, et mettant côte à côte les semblables avec les semblables, nous exposons les règles avec certitude. C'est-à-dire que la cinquième partie de la grammaire accomplit la correction.»

⁸⁵ 1990. Les problèmes d'authenticité de la τέχνη γραμματική ne nous ont pas échappé. Ce qui importe ici c'est qu'il y eut, parmi les disciples d'Aristarque, un Dionysios de Thrace qui définissait la grammaire comme nous l'avons cité, en six parties. C'est la suite du traité, à partir du paragraphe

«Actually of the six Dionysian parts it was only the first, that concerning ἀνάγνωσις, which could interest the boys of the school to whom the "Techne" was directed; the other five parts belonged to a level which was not of a school of about the 4th century A.D. (and instead were essential for the philological-grammatical activity of an Aristarchus' pupil in the 2nd-1st century B.C.).»

Ceci correspond d'ailleurs au récit de Suétone sur la venue de Cratès à Rome: après que les Romains eurent été initiés par lui à l'étude de la grammaire, ceux-ci se sont précipités sur d'anciens textes et se sont mis à les corriger et à les commenter (*De Grammaticis et Rhetoribus II* = T 3 B).

À défaut d'avoir pu trouver des traces de la querelle analogie-anomalie chez les grammairiens grecs, les savants avaient essayé de l'appuyer sur d'autres oppositions antiques. Ainsi on a cherché en vain dans l'opposition philosophique νόμος/θέσις une origine à la querelle; les recherches de Platon sur la rectitude des noms n'est peut-être pas étrangère au développement du concept d'ἑλληνισμός qui, s'il est très présent dans la polémique de Sextus, n'a pourtant laissé aucune trace dans le *De lingua latina* Varron. La notion d'anomalie apparaît aussi pour la première fois dans la philosophie mais rien ne nous permet, sauf deux mots de Varron, de faire le lien entre cette notion stoïcienne d'anomalie et la prétendue théorie grammaticale de Cratès. On a pu voir ensuite qu'à Alexandrie, avec Zénodote, se développe le souci de corriger Homère, souci qui ne découle pas

3 qui passe pour une compilation du IV^e siècle ap. J.-C. Voir di Benedetto 1958-9 et 1990. Les scholies sont évidemment plus tardives mais elles confirment un fait évident à la lecture des scholies à Homère, comme nous le verrons: l'analogie a joué une part importante dans la diorthose de la poésie homérique.

⁸⁶ 1990: 39.

nécessairement des concepts d'ἑλληνισμός ou de ὀρθὸς λόγος. Après qu'aient été exclus du débat quelques noms de grammairiens dont les titres d'oeuvres fragmentaires auraient pu nous laisser croire qu'ils étaient analogistes, il a fallu s'attaquer à la thèse selon laquelle l'argumentation anomaliste relèverait d'une école empiriste en grammaire. Un exposé de la méthode empiriste en médecine a pu démontrer qu'une attaque de grammairiens empiristes contre les analogistes n'était pas probable, puisque la méthode analogiste était déjà basée sur l'observation et était beaucoup plus flexible que ne le prétendent ses critiques. Une attention détaillée à la critique d'un empiriste montre assez bien que les arguments utilisés par les «anomalistes» de Varron ne sont pas ceux d'un grammairien, mais d'un sceptique qui s'attaque à la grammaire dans son ensemble. La définition de la grammaire par Dionysios le Thrace montre enfin qu'à l'époque où est censée se situer la querelle, la grammaire était confinée encore à la lecture des auteurs classiques, surtout Homère; il devient donc improbable qu'un Aristarque ait voulu imposer sa grammaire prescriptive basée sur une analogie radicale à l'usage commun. Nous disions à la fin du chapitre précédent, après l'analyse des trois livres pertinents du *De Lingua Latina*, que le problème ne se trouvait pas dans le camp analogiste, mais chez les anomalistes. Plus précisément, c'est la présentation de la doctrine analogiste par ses adversaires qui semble être le noeud du problème: en voulant prouver par l'absurde que les grammairiens disaient n'importe quoi, les empiristes ont simplement exagéré les présupposés et la portée prétendue de

l'analogie qui, comme nous le verrons au prochain chapitre, est d'abord et avant tout un outil du grammairien lecteur et interprète des textes classiques.

Chapitre 3 **Analogie, anomalie et diorthose**

Puisqu'il a été démontré que, pour des raisons historiques et conceptuelles, un désaccord ne peut avoir existé entre Aristarque et Cratès sur l'application d'une grammaire normative à la langue parlée, encore moins résultant d'une approche empirique opposée à une approche technique de la grammaire, il faut maintenant tenter de retracer le débat là où il est possible qu'il ait eu lieu, c'est-à-dire dans l'activité éditoriale de nos protagonistes.

De Zénodote à Aristarque

Nous avons déjà mentionné que Zénodote passe pour le premier διορθωτής (Suidas), mais que les scholies ne parlent que de son ἔκδοσις; cette distinction ne semble pas importante. L'ἔκδοσις est en effet la publication du texte et la διορθωσις en est la correction; le second est donc la méthode qui mène au premier et il est inimaginable que les philologues alexandrins se soient contentés de piger un manuscrit pour le publier tel quel⁸⁷. La question des manuscrits accessibles aux philologues des grandes bibliothèques n'est par contre pas réglée, pas plus que l'utilisation qu'on en faisait. Certains ont adopté une position extrêmement sceptique, position qui se traduit dans leurs éditions d'Homère par

⁸⁷ Il reste toutefois Antimaque, dont l'édition est souvent citée dans les scholies, sans qu'on parle de lui comme διορθωτής, cf. Pfeiffer 1968: 94. Mais le but ici n'est pas de prouver que Zénodote fut le premier διορθωτής, mais qu'il a proposé un nouveau texte d'Homère en comparant différents manuscrits et en appliquant sa propre critique; cf. Pfeiffer (1968: 110); Antimaque, dans tous les cas, fait figure d'exception et son édition, manifestement consultée par les Alexandrins, ne fait pas partie de leur tradition.

une attitude méprisante envers les leçons transmises par les savants alexandrins⁸⁸. C'est-à-dire que les choix de ceux-ci auraient été de nature purement conjecturale⁸⁹; s'il ne fait aucun doute que le travail d'édition d'Homère ait inclus une part de conjectures, l'accumulation de manuscrits contenant des copies d'origines diverses des textes homériques à Alexandrie et à Pergame, bien attestée⁹⁰, aurait été sans intérêt pour les éditeurs de l'époque⁹¹. Bref, comme l'énonce Montanari⁹²:

«The extent and role of either aspect of the Alexandrian grammarians' philological work should not be taken in isolation from the other, indeed should not even be excessively emphasized: to think in terms of mere conjectures without any manuscript variants, or of no conjectures and mere manuscript variants, are both extreme and highly implausible alternatives.»

Lorsqu'on parle d'une édition alexandrine ou pergaménienne d'Homère, on ne peut prendre pour acquis que nos philologues aient chacun produit leur nouveau texte pour le distribuer au grand public. Il est clair d'après les sources que les corrections qu'on y proposait étaient destinées aux autres philologues⁹³. Il n'était pas question non plus de modifier radicalement un texte qui avait une forme classique, une vulgate (κοινή):

«Generally speaking, the received texts were revered, whatever their imperfections. No obstacle to easy comprehension was so great that it might not, simultaneously, conceal a scrap of authentic Homer: Flaws were encased in an approving tradition like obscure flecks in

⁸⁸ Nagy 2000.

⁸⁹ Pour les références, voir Montanari 1998: 1 n.1.

⁹⁰ Cf. Pfeiffer 1968: 94 «αἱ κατὰ πόλεις» ou «ἀπὸ πόλεων» sc. ἐκδόσεις.

⁹¹ Pour une argumentation plus complète allant dans le même sens pour Aristarque, voir Nagy 2000.

⁹² 1998: p.2

⁹³ McNamme 1981.

prehistoric amber. Scholarly practice, steeped in suspicion, only mirrored this bias.»⁹⁴

Le texte ainsi corrigé ne devait donc pas contredire cette vulgate, mais quand même contenir les choix (conjectures ou *variae lectiones*) de leurs éditeurs. Ceci nous mène à un autre débat, à savoir quelle était la forme matérielle de ces ἐκδόσεις. La forme qui nous vient le plus spontanément à l'esprit, celle d'un texte réécrit par un Zénodote ou un Aristarque, a été mise en doute depuis Pfeiffer et il semble de plus en plus probable que Zénodote ait sélectionné un manuscrit pour y mettre ses annotations, de même pour Aristophane de Byzance; quant à Aristarque, l'incertitude règne depuis le fameux ouvrage de Lehrs, *De Aristarchi studiis homericis*, Leipzig, 1865.⁹⁵ Cratès, pour sa part, dans le cas d'Homère est toujours cité dans les scholies pour avoir publié des διορθωτικά et/ou des Ὀμηρικά: si ces deux titres doivent être compris séparément, les premiers doivent contenir des remarques de nature éditoriale et grammaticale, les seconds, ses fameuses interprétations allégoriques. Il semble donc que, dans le vocabuaire philologique d'époque hellénistique, *éditer* un texte ne signifiait pas nécessairement en diffuser un nouveau; les commentaires séparés ou les notes marginales aux manuscrits déjà existants suffisaient comme support aux travaux et aux débats de nos grammairiens. La recherche prenait donc toujours pour point de départ la vénérable vulgate.

Une édition corrigée d'Homère devait, naturellement, être composée de corrections ponctuelles à l'intérieur des vers, mais aussi d'athétèses. Ce dernier

⁹⁴ Porter 1992: 68.

⁹⁵ Pour un survol des ἐκδόσεις de ces trois éditeurs, voir Montanari 1998.

procédé consiste à conserver un vers (ou une séquence de vers) donné dans le texte corrigé, avec la mention, par un signe marginal († l'ὀβελός) qu'il n'est pas authentiquement homérique⁹⁶. Le passage douteux continuait donc à être transmis et son acceptation ou son rejet était soumis aux générations successives de correcteurs. Il est clair que Zénodote pratiquait l'athétèse, mais on ne connaît pas les critères qui lui faisaient rejeter un vers: selon les témoignages des scholies⁹⁷, on peut conclure qu'il n'avait pas transmis par écrit la justification de chacun de ses choix et ses successeurs devaient interpréter eux-mêmes les raisons de ses corrections ou athétèses. La recherche moderne propose que c'est surtout l'aspect linguistique de tel vers ou tel mot qui motivait les choix de Zénodote. Nous avons vu plus haut (p.29) la suggestion de Lersch selon laquelle Zénodote avait écrit en δ70 πευθοίαθ'οἱ ἄλλοι pour conformer l'usage d'Homère à celui de l'époque hellénistique. Dans le même ordre d'idées, Pfeiffer suggère que l'athétèse par Zénodote de A 4-5 est motivée par des raisons similaires: «his predilection for a clear syntactical structure and for as concise a text as possible may have made him suspicious of their genuineness»⁹⁸. Mais dans cette même phrase difficile, Zénodote choisit une *lectio difficilior* qui, selon nos critères actuels, est considérée comme la *bonne*: *Il.1.5*: οἰωνοῖσι τε δαῖτα (leçon attestée seulement chez Athénée *Epit.* I 12F) plutôt que la vulgate οἰωνοῖσι δε πᾶσι, acceptée par Aristarque. Preuve, selon Pfeiffer, que Zénodote ne s'adonnait pas à une critique

⁹⁶ Voir Pfeiffer 1968: 231, en parlant d'Aristarque.

⁹⁷ Pfeiffer 1968: 108.

⁹⁸ 1968: 112.

arbitraire, mais basait aussi ses lectures sur des témoignages documentaires⁹⁹. Notons enfin que Zénodote a aussi éliminé tout simplement des vers dans son édition (par opposition à une athétèse, plus prudente), bien qu'encore une fois, les raisons ne nous en soient pas parvenues.¹⁰⁰

Aristophane de Byzance a été classé comme un analogiste à la suite de Varron¹⁰¹. Ses choix éditoriaux dans le texte d'Homère sont beaucoup moins bien représentés dans les scholies que les leçons de Zénodote ou d'Aristarque, mais son apport à la grammaire de son temps est mieux connu. Il aurait introduit certains nouveaux signes critiques pour indiquer soit des vers répétés ou redondants sémantiquement¹⁰². On répète aussi souvent qu'Aristophane a «inventé» la ponctuation et les accents¹⁰³. La source de la rumeur est le chapitre 20 de l'építome de la *Καθολικὴ Προσφῶδία* d'Hérodien. Or la confrontation avec des sources épigraphiques montre que la ponctuation existait longtemps avant Aristophane: un graffito datant d'environ 700 av. J.-C. porte déjà des marques de ponctuation et des témoignages littéraires d'époque classique confirment cet état de fait. D'autre part, Aristophane semble bien être le plus ancien savant à avoir introduit des accents dans son texte d'Homère (schol. *Od.*7.317: Ἀριστοφάνης περισπᾶ τὸ εἰδῆς); c'est aussi dans les papyri du I^{er} S. av. J.C. que l'on commence à voir des accents. L'introduction de l'accent amène donc un nouvel aspect à l'édition du texte d'Homère: en plus du choix parmi les variantes graphiques offertes par les

⁹⁹ 1968: 111-114.

¹⁰⁰ Pfeiffer 1968:114 et 173 n.8

¹⁰¹ Ax 1990.

¹⁰² Pfeiffer 1968: 178.

¹⁰³ Sur ce qui suit, cf. Pfeiffer 1968: 178-180.

manuscripts, de l'athétèse et du rejet de vers, l'éditeur doit désormais choisir et justifier la place et la nature de l'accent à mettre sur les mots du nouveau texte - et c'est en fait la première partie de la grammaire telle que définie par Dionysios le Thrace: ἀνάγνωσις ἐντριβῆς κατὰ προσωδίαν. Cet aspect de la recherche a jusqu'ici été négligé, pour des raisons que l'on peut imaginer, mais revêt une importance capitale, comme nous le verrons, dans la caractérisation du travail d'Aristarque et Cratès. Placer l'accent sur un mot est, dans la mesure où le texte reçu n'en porte pas, un acte interprétatif aussi important que de choisir une leçon ou rejeter un vers - les critères choisis par les éditeurs détermineront de quelle façon ces accents seront imposés aux mots.

Aristarque, lecteur d'Homère

Le successeur d'Aristophane, Aristarque de Samothrace, est sans doute le plus célèbre des philologues alexandrins. Sa lecture (interprétation et correction) des textes homériques est présente partout dans les scholies de l'*Illiade* mais cette abondance de sources a été interprétée de différentes façons par l'érudition moderne. On peut dire que ceux qui méprisent la valeur du travail éditorial et interprétatif alexandrins en général n'ont pas été plus généreux envers Aristarque qu'envers Zénodote.¹⁰⁴ Ce mépris résulte d'une interprétation réductrice de la maxime qui lui a été accolée: Ὅμηρον ἐξ Ὁμήρου σαφηνίζειν¹⁰⁵. Cette

¹⁰⁴ Voir tout spécialement Nagy 2000.

¹⁰⁵ La «maxime» nous est transmise par Porphyre, *in Iliadem*, 297,16 (Schrader) dans un contexte exégétique. Il importe peu qu'elle ait été prononcée par Aristarque lui-même: ce qui compte, c'est qu'elle représente bien son travail, comme nous le verrons.

interprétation veut qu'Aristarque ne se soit fié qu'à des critères internes pour élaborer sa lecture d'Homère, lecture qui négligerait en outre le corpus de manuscrits acquis par la grande bibliothèque. Il reste que, si Aristarque tenait aussi compte des variantes manuscrites et montrait assez de flexibilité dans son traitement de l'usage homérique, il cherchait surtout à recréer un texte régulier (ou plus simplement à en déceler les régularités), *analogue* à lui-même: l'usage homérique est son propre critère. Aristarque avait d'ailleurs cerné quelques caractéristiques de l'usage homérique.¹⁰⁶ Cette supposée constance homérique pouvait servir à l'athétèse et à l'interprétation d'un passage. Une phrase donnée pouvait donc être éclaircie en la comparant à tel autre passage, mais un vers pouvait être rejeté parce qu'en contradiction avec ce qui est dit ailleurs; un concept important chez Aristarque à cet égard est l'ἀπρόπεια¹⁰⁷.

La maxime d'Aristarque doit aussi être interprétée négativement, particulièrement en réaction aux interprétations des allégoristes: éclaircir Homère par Homère, c'est surtout ne pas chercher hors d'Homère la clef d'interprétation du texte¹⁰⁸, position confirmée à la scholie II.5.385, où l'on apprend qu'Aristarque refusait de dépasser l'interprétation au premier degré de la gigantomachie: Homère a intégré un mythe à son récit et il ne sert à rien d'aller plus loin que ce qui est écrit: μηδὲν ἔξω τῶν φραζομένων ὑπὸ τοῦ ποιητοῦ περιεργαζομένου¹⁰⁹. Mieux encore, une scholie à II.1.18 oppose deux lectures, une καθ' Ὅμηρον,

¹⁰⁶ Erbse 1980: 242-3 et Friedländer 1853: 1-35.

¹⁰⁷ Voir à ce sujet Schenkeveld 1970.

¹⁰⁸ Porter 1992: 70-1.

¹⁰⁹ «en ne pérurant sur rien qui n'ait été dit par le poète» - cf Eustathe *ad loc.*

l'autre κατ'ἀλληγορίαν.¹¹⁰ La fameuse maxime d'Aristarque est donc au moins autant une manifestation de sa prudence exégétique qu'un outil d'intervention éditoriale dont le caractère aussi prudent est attesté par exemple à la scholie II.9.222 où Didyme rapporte qu'Aristarque avait le choix entre deux leçons manuscrites mais que sa prudence excessive lui a conjuré de ne rien changer à la vulgate: ὑπὸ περιττῆς εὐλαβείας οὐδὲν μετέθηκεν¹¹¹.

Ceci nous mène enfin au coeur de la querelle analogie-anomalie: qu'est-ce qu'était pour Aristarque l'analogie grammaticale et, par conséquent, à quoi Cratès était-il censé s'en prendre? Les scholies relatives à l'analogie ont été scrutées par Hartmut Erbse dans son article *Zur normativen Grammatik der Alexandriner* (*Glotta* 58 (1980): 236-258), en réaction à l'ouvrage de E. Siebenborn, *Die Lehre von der Sprachrichtigkeit und ihren Kriterien. Studien zur antiken normativen Grammatik*, Amsterdam, 1976, où ce dernier affirmait que le travail sur la déclinaison fait par Aristarque se limitait à la diorthose et à l'exégèse poétiques et que sa méthode ne dépassait pas la comparaison simple («Methode der einfachen Vergleichung»), par opposition à la méthode proportionnelle à quatre termes, comme ce qui est présenté chez Varron (9.37-42)¹¹². Concentrons-nous sur quelques scholies où sont rapportés des raisonnements analogiques d'Aristarque:

II.24.8: ἀνδρῶν τε πολέμους ἀλγεινά τε κύματα **πείρων**. Les scholiastes débattent de la place de l'accent (πειρῶν : πείρων) et Aristarque choisit

¹¹⁰ Porter 1992: 84.

¹¹¹ Nagy 2000.

¹¹² Erbse 1980: 236-7.

πείρων: le poète connaît le verbe πείρω, puisqu'il l'utilise en β 434 (ἦώ πείρε κέλευθον). Il ajoute ensuite comme règle générale que l'on n'accentue pas le participe sur la finale: τὸ πείρε διδάσκει ἡμᾶς καὶ τὴν πείρων μετοχὴν βαρύνειν· ὡς γὰρ ἔκειρε κείρων, οὕτως ἔπειρε πείρων. L'analogie n'est pas explicitement nommée dans cette scholie, mais nous avons clairement une «règle de trois». Erbse (p.238-9) remarque prudemment que ce n'est cependant pas toujours ce type de d'analogie qui était pratiqué par Aristarque: le plus souvent il se contente de placer une forme étrange à côté d'un mot parent.

Π.16.123: τῆς δ' αἶψα **κατ' ἄσβέστη** κέχυτο φλόξ. La segmentation de ΚΑΤΑΣΒΕΣΤΗ et l'accentuation sont en jeu ici: on pourrait aussi écrire κατὰ σβεστή. La forme grammaticalement habituelle σβεστή pose un problème sémantique, mais ἄσβέστη est surprenante: ce type d'adjectifs fait normalement son féminin en -ος. Ceci n'arrêta pas Aristarque, rapporte Hérodien, qui y avait trouvé un analogue (τὸ ἀνάλογον) de cette formation, et que c'était une construction homérique habituelle (πολὺς ὁ τοιοῦτος σχηματισμὸς ὀμηρικὸς). Le parallèle est cité dans la scholie A du même vers: τὸ σχῆμα Ὀμηρικόν «ἄσβέστη» καθάπερ «ῥεία δ' ἀρίγνώτη πέλεται» (ζ 108) ἀντὶ τοῦ ἀρίγνωτος. Aristarque a donc appliqué l'analogie pour définir la licence poétique d'Homère.

Π.14.464 offre un exemple d'analogie appliquée à la dérivation lexicale - ce qui contredit Varron (9.16) - au sujet du nom propre Ἀρχέλοχος ou Ἀρχίλοχος: Ἀρίσταρχος ἀναλογώτερον (Ἀρχέλοχος) τοῦ Ἀρχίλοχος, ὡς φερένικος, Μενέλαος. Erbse reconstruit l'analogie μένειν: Μενέλαος, φέρειν: φερένικος, donc ἄρχειν: Ἀρχέλοχος.

Π.5.299 montre comment l'analogie peut expliquer une forme étrange, ici ἀλκί. On rapporte qu'Aristarque dit: ἔθος αὐτοῖς (?) ἐστι λέγειν τὴν ἰωκὴν «ἰῶκα» καὶ τὴν κρόκην «κρόκα» καὶ τὴν ἀλκὴν «ἄλκα» ὡς σάρκα. εἰ δὲ σάρκα ὡς ἄλκα, καὶ «ἀλκί» ὡς σαρκί.¹¹³

Aristarque n'est évidemment pas le seul à avoir pratiqué l'analogie et ses successeurs se sont même permis de corriger le bon maître à quelques reprises: à Π.2.592, 3.198, on lui oppose des lectures «ἀναλογώτερα»; plus grave encore, à Π.1.493 on qualifie sa lecture de παραλόγως et à Π.12.231, de παρὰ τὴν ἀναλογίαν (p.241). Erbse remarque aussi¹¹⁴ que l'adjectif ἀνάλογος a trois différentes acceptions dans les scholies homériques: « a) formal entsprechend; b) inhaltlich entsprechend; c) der Regel entsprechend». Une lecture plus détaillée - qui n'est pas l'objet du présent travail - pourrait permettre de déceler une évolution de la notion d'analogie à partir d'Aristarque. Pour l'instant, les témoignages que nous avons d'Aristarque ne nous permettent de voir dans l'analogie qu'un outil

¹¹³ Pour d'autres exemples voir Erbse 1980: 238-242.

¹¹⁴ 1980: 240.

éditorial, ou, pour parler plus laconiquement: l'analogie a servi à Aristarque à placer les accents sur les mots.

Cratès lecteur d'Homère

Le *nobilis grammaticus* de Varron, l'homme qui aurait enseigné aux Romains l'étude de la grammaire,¹¹⁵ a marqué la postérité surtout par ses interprétations allégoriques de certains passages homériques, en réaction auxquelles s'est peut-être construite la maxime aristarchéenne de l'interprétation d'Homère par Homère¹¹⁶. L'allégorisme était évidemment bien présent avant Cratès (Diog. Laert. II.11 rapporte qu'Anaxagore et Métrodore sont les premiers à avoir recherché chez Homère autre chose qu'un récit épique), mais les allégories qu'il propose sont certainement uniques en leur genre. La complexité du personnage est telle que Porter¹¹⁷ écrit à son sujet: «[Crates] is one of those puzzling figures who seem to have been dreamt up by antiquity just to remind us how little of the past we truly fathom.»

Il est commun de le présenter comme un stoïcien, en particulier chez les adversaires de la querelle analogie anomalie; ses partisans essaient plutôt de concilier le rationalisme stoïcien et l'«empirisme» de la position anomaliste. Suidas présente Cratès comme un stoïcien et ajoute tout de suite ὁμηρικὸς καὶ κριτικὸς -

¹¹⁵ C'est-à-dire l'art de corriger et commenter les poèmes, cf. chap. 2 et le savoureux récit de Suétone, *De. Gramm. et Rhet.* II.

¹¹⁶ Nagy 1998: 220, suivant Helck 1905: 50 suggère que c'est Aristarque qui réagit aux lectures de Cratès, et non l'inverse. Cette idée - historiquement possible - ne sera sans doute jamais démontrée avec certitude, mais nous pouvons ajouter qu'une telle chronologie convient assez bien à ce qui est rapporté par Varron, qui présente la position des anti-analogistes avant celle des anomalistes.

¹¹⁷ 1992: 85.

ceci semble insuffisant pour en faire véritablement un stoïcien. Pour soutenir cette allégeance, on a souligné sa pratique de l'allégorie comme une marque de stoïcisme. Or, remarque Porter¹¹⁸, il est de moins en moins certain que les stoïciens se soient occupés d'interprétation littéraire. Il semble plus prudent, à la lumière de l'éclectisme de Cratès¹¹⁹, d'inclure des auteurs stoïciens parmi ses sources sans faire du grammairien un philosophe. L'affirmation de Sextus Empiricus (M 1.79), selon laquelle le κριτικός que prétend être Cratès s'y connaît en toute la science linguistique confirme le caractère ambitieux de ses interprétations. Un exemple suffira à montrer comment Cratès fait appel à d'autres disciplines pour interpréter Homère autrement que par lui-même, et autrement que par une doctrine stoïcienne:

À la fin premier chant de l'*Iliade* (590-3), Héraïstos raconte comment il a été jeté à bas de l'Olympe par Zeus. Sa chute dure une journée et à l'heure du coucher du soleil, il atterrit à Lemnos. Cratès explique ici¹²⁰ que c'est parce que Zeus cherchait à connaître la grandeur du monde (ἀναμέτρησιν τοῦ πάντος) qu'il a lancé Héraïstos, en même temps qu'il laissait le soleil parcourir sa course. Les deux corps ont complété leur course au même moment (à l'heure où le soleil se couche) après avoir voyagé à la même vitesse (ἰσοδρομοῦσιν). Comment le «calcul» a été effectué n'a pas été transmis; mais puisque Cratès place l'Olympe dans le ciel (voir plus bas, le traitement du mot βηλοῦ 1.591), probablement que Zeus avait comme hypothèse que l'altitude à laquelle se trouve la demeure des dieux est aussi grande que la distance parcourue par le soleil en une journée. Cette

¹¹⁸ 1992: 85-6, n.52 et références.

¹¹⁹ Au sujet duquel voir Porter 1992: 86-7.

¹²⁰ D'après Héraclite, *Quaestiones Homericae*, 27.

interprétation s'intègre dans la recherche constante par Cratès de la σφαιροποιία, d'une part une théorie cosmologique selon laquelle le monde serait sphérique, d'autre part, et c'est là la particularité de Cratès, une notion abstraite: «[σφαιροποιία] denotes the "spherical structure" of the cosmos or earth as visualized in the imagination»¹²¹. En conséquence, Cratès recherche des formes circulaires partout chez Homère, et son exégèse est imprégnée de cette recherche.¹²²

C'est évidemment cet aspect philosophique et extrêmement exotique qui a attiré l'attention des chercheurs, beaucoup plus que l'aspect grammatical du travail de Cratès, vers lequel nous nous tournons maintenant. Sont donc considérés ici les fragments de Cratès où sont rapportées ses notes sur le *texte* d'Homère et où c'est l'interprétation seule du philologue qui motive ses lectures - par opposition aux critères externes, comme l'attestation des manuscrits. L'enjeu est toujours l'accentuation ou la segmentation des mots. Le texte des scholies à l'*Illiade* est celui édité par Erbse (Berlin, 1969-1988), incluant les *testimonia*; pour les scholies à l'*Odyssee*, on doit toujours se contenter de Dindorf (Oxford, 1855).

Il.1.591 (=F 3 B): ἀπο βηλοῦ θεσπεσίοιο. On discute du sens à donner à βηλοῦ: soit le haut du ciel, soit l'Olympe. Cratès met le circonflexe sur la première syllabe (περισπῶν τὴν πρώτην σύλλαβην): βῆλον, prétendant que c'est un mot d'origine Chaldéenne, qui veut dire le haut du ciel. Ici Cratès semble faire

¹²¹ Porter 1992: 88.

¹²² Sur cette question difficile et des exemples pour éclairer cette pratique obscure, voir Porter (1992: 87-111), Mette (1936) et Helck (1905).

abstraction d'autres occurrences du mot, par exemple à 23.202 βηλῶ ἔπι λίθέω, où clairement ΒΗΛΟΣ ne peut vouloir dire «ciel». Il est évidemment tentant de voir là une stratégie de torsion du texte homérique pour le rendre plus seyant à sa volonté de faire vivre les dieux dans les cieux plutôt que sur l'Olympe, comme on l'a vu à l'instant.

II.15.23 (=F 21 B): τεταγὼν ἀπο βηλοῦ: est plus étonnant encore: Cratès est rapporté avoir écrit βήλου (ὡς ἦλου). Ceci peut cependant être une réinterprétation de la première notice (ou vice-versa): le texte ici simplement que Cratès écrit le mot βαρυτόνως et peut-être l'expression ὡς ἦλου n'a été ajoutée pour expliciter erronément l'expression.

II.11.754 (=F 15 B): ΔΙΑΣΠΙΔΕΟΣ ΠΕΔΙΟΙΟ: On hésite sur la segmentation de ΔΙΑΣΠΙΔΕΟΣ. Le texte des scholies n'est pas clair et Aristarque ne semble pas avoir pris de décision; le choix de Cratès, δι'ἀσπίδεος πεδίοιο, n'est pas accompagné d'explications.

II.14.31-2 (=F 19 B): τὰς γὰρ πρῶτας πεδίον δὲ / εἴρυσαν, αὐτὰρ τείχος ἐπι ΠΥΜΝΗΣΙΝ ἔδειμαν.¹²³ Les commentaires sur ce passage sont très révélateurs des attitudes éditoriales d'Aristarque et de Cratès. Il y a d'abord ici un débat sur la disposition des nefes achéennes sur la plage de Troie, un sujet d'une importance telle qu'Aristarque y avait dédié un livre séparé, avec un

¹²³ «ils tirèrent les premières (nefs) sur la plaine et construisirent un mur ἐπὶ ΠΥΜΝΗΣΙΝ.

plan (schol. Il. 12.258, 11.807); comme le remarque Porter¹²⁴, dont la reconstruction de la position d'Aristarque et de Cratès passe encore par la σφαιροποιία, la position de Cratès n'est pas claire dans le texte de la scholie: οὐκ ἐν διστιχία ἦσαν, ὡς φησι Κράτης.¹²⁵ La difficulté est liée à l'accentuation de ΠΡΥΜΝΗΣΙΝ. Selon le scholiaste, Cratès écrivait προυμνήσιν, de l'adjectif προυμνός, en lui donnant le sens ἐπὶ ταῖς ἐσχάταις «sur celles qui étaient les plus hautes (sur la rive)», en se basant sur les mots précédents «τὰς γὰρ πρότας πεδίων δὲ / εἴρυσαν». Mais le scholiaste le réfute en éclairant Homère par Homère: le Poète ne dit jamais qu'une chose est προυμνός par rapport à une autre (ici certains navires par rapport aux autres), mais toujours par rapport à elle-même. Puis il ajoute trois exemples: «προυμνόν ὑπὲρ θέρανος» (Il. 5.339: «au dessus du creux de la main»), «τοῦ δ'ἀπὸ μὲν γλώσσαν προυμνήν τάμε» (5.292: «il lui coupa la langue à la base»), «προυμνήν ἐκτάμνοντες» (12.149: «coupant (le bois) à la base»). Il faut donc lire προύμνησιν, de προύμνος «proue».

Il.15.189 (=F 22 B): τριχθὰ δὲ πάντα δέδασται. La scholie A rapporte que Cratès et Stesimbrotos écrivait «πάντα οὕτως δέδασται», ce qui n'a rien de dactylique. On a reconstruit «παντ'ὰ δέδασται» Maass¹²⁶, d'après un commentaire de la scholie T, où on écrit «τινὲς «πάντα δέδασται». εἴασε δὲ το τ, ὡς ἐν τῷ «ἐπίστιόν (pour ἐφέστιον, seule occurrence de la psilose

¹²⁴ 1996: 107-110.

¹²⁵ «Ils n'étaient pas en deux rangées, comme le dit Cratès.»

¹²⁶ 1892: 176.

dans ce mot chez Homère) ἔστιν ἐκάστῳ». La justification ici de la psilose pourrait reposer sur l'opinion des anciens sur le dialecte d'Homère, mais il n'y a évidemment rien à ce sujet dans nos témoignages sur ce passage¹²⁷. Cette lecture explique la présence de οὔτως, qui exprime la surprise du scholiaste face à cette graphie exotique: «παντ'ᾶ» οὔτως («sic») «δέδασται».¹²⁸

II. 18.489 (=F 27 B): Le texte tel que toujours édité porte cette phrase (487-9):

Ἄρκτος... / ἢ τ'αὐτοῦ στρέφεται καί τ'Ὠρίωνα δοκεύει / οἷη δ'ἄμμορος
 ἐστι λοετρῶν Ὠκεανοῖο.¹²⁹ Notre connaissance de la lecture de Cratès est encore hélas basée sur une reconstruction¹³⁰, d'après Strabon (1.1.6), Apoll. Soph. (29.9 Bekk.) et Porphyre (1.225.25). Le texte généralement accepté est: «οἷ· ἢ δ'ἄμμορος». Si l'on peut expliquer le rejet de la lecture οἷη par la notion astronomique que l'Ourse n'est pas la seule constellation à ne pas se coucher, comme le rapporte Apoll. Soph., la fonction à donner au petit mot οἷ échappe à la critique moderne. Ainsi Helck¹³¹: Homère n'a pas l'habitude d'utiliser le datif éthique de cette façon, ni de mettre un monosyllabique au premier pied du vers. Plutôt que de supposer qu'Homère ne connaissait pas parfaitement la carte du ciel, Cratès a préféré aller contre l'usage homérique - et peut-être l'usage grec.

¹²⁷ Voir Helck 1905: 33-4.

¹²⁸ Mais *contra*, Helck 1905: 34.

¹²⁹ = Od. 5.274-5. «L'Ourse, qui tourne sur elle-même et désigne Orion, est la seule à ne pas connaître les bains d'Océan.»

¹³⁰ Au sujet de laquelle voir Helck 1905: 40-45.

¹³¹ 1905: 45-6.

Il. 21.322-3 (F 31 B) remet Cratès dans les bonnes grâces du philologue moderne.

Le texte va comme suit: αὐτοῦ οἱ καὶ σῆμα τετεύξεται, οὐδὲ τί μιν χρεὼ / ἔσται **τυμβοχόης**, ὅτε μιν θάπτωσιν Ἀχαιοί.¹³² Les anciens débattaient de la place de l'accent sur ΤΥΜΒΟΧΟΗΣ. Aristarque accentuait τυμβοχοῆσ', en faisant du mot l'infinitif aoriste de τυμβοχοέω, avec une élision inhabituelle et une construction étrange: τυμβοχοῆσαί μιν.¹³³ Cette lecture semblait la plus favorisée chez les autres grammairiens. Cratès proposait le texte tel qu'édité aujourd'hui τυμβοχόης, hapax, génitif de τυμβοχόη «acte d'amonceler un tombeau». Il est évidemment impossible de déterminer si la comparaison ὡς οἰνοχόη évoquée dans la scholie est de Cratès ou non, ou comment Aristarque et ses suivants justifiaient leur choix.

Od.4.259-60 (= F 42 B): αὐτὰρ ἐμὸν κῆρ / χαίρ', ἐπεὶ ἤδη μοι κροαδίη τέτραπτο νέεσθαι.¹³⁴ Cratès surprend encore une fois en écrivant ἦ δῆ, au déplaisir du scholiaste: jamais le ἦ «de confirmation» (βεβαιωτικός) ne se trouve entre ἐπεὶ et δῆ.

Cratès a aussi produit un texte d'Hésiode (F 78-81 B). *L'Etymologicon Genuinum* (s.v. μυλιόωντες =F 81 B) rapporte une de ses lectures à l'encontre de nos manuscrits

¹³² «Il aura obtenu son monument, et on n'aura pas à lui édifier un tumulus, lorsque les Achéens l'enterreront.»

¹³³ cf. Leaf 1900 *ad loc.*

¹³⁴ «Mon coeur se réjouissait, puisque déjà il s'était résolu au retour».

Op. 529 sq.: καὶ τότε κεραιοὶ καὶ νήγεροὶ ὑληκοῖται / λυγρὸν **μυλιόωντες** ἀνά
 δρία βησσήεντα / φεύγουσιν. Le mot rare μυλιόωντες n'apparaît, selon l'Et.
 Gen., pas dans le texte de Cratès, où l'on trouve plutôt μαλκιοόωντες; les
 manuscrits hésiodiques attribuent plutôt cette leçon à Ἴσοκράτης. Attribuer,
 avec West (1978, *ad loc.*) cette divergence à une *conjecture* de Cratès dans le
 but d'éviter le problème du hapax μυλιόωντες demande de supposer d'une
 part que les manuscrits accessibles à Cratès ne comportaient que la leçon
 μυλιόωντες et que le grammairien se soit permis de modifier le *textus*
receptus, supposition qui relève de l'attitude méprisante envers les
 grammairiens anciens réfutée par Nagy (2000; voir p.63-4). Le problème n'a,
 de toute façon, pas à voir avec l'analogie grammaticale: il s'agit ici de formes
 grammaticalement équivalentes dont la dérive par rapport à l'usage normal (ou
 attendu) est facilement explicable par l'usage épique (voir encore West *ad*
loc.). Μαλκιοόωντες n'est pas plus «analogique» que μυλιόωντες.

On a aussi attribué à Cratès une édition d'Aristophane, mais depuis le XIX^e
 siècle (voir Wachsmuth p. 32-3 et Broggiato p. xlvi) on assigne les fragments
 relatifs à Aristophane à un περὶ Ἀττικῆς διαλέκτου (ou Περὶ Ἀττικῆς λέξεως =
 F 106-121 B), un ouvrage glossographique. Ainsi fragment 111 B ne nous apprend
 au sujet de Cratès que le fait qu'il a interprété (et non son interprétation) le vers
 631 des *Cavaliers* d'Aristophane «ἄβλεπε σίναπυ καὶ τὰ πρόσωπ' ἀνέσπασε».
 Que Σέλευκος ait préféré écrire «ἄβλεψε νόπυ» dans son Περὶ Ἑλληνισμοῦ
 n'implique en rien que Cratès se soit prononcé sur la forme du texte transmis.

Le fragment 115 B est plus difficile à interpréter:

Ar. eq. 963: μολγὸν γενέσθαι δεῖ σε. Les scholiastes (je fais référence ici au texte des scholies d'Aristophane édité par Dübner (1877), et non seulement à la version abrégée de Broggiato) font des conjectures sur le *sens* à donner à μολγόν. Parmi quelques interprétations (μολγόν = τυφλόν, Μολγόν, πένητα, γλαυκόν, τὸν βραδύν) de commentateurs anciens, le scholiaste inclut cette phrase: παρὰ δὲ τοῖς κωμικοῖς μόλγης ὁ μοχθηρὸς, ὡς γόης, ὥσπερ (Σω)κράτης. Premièrement, le texte des scholies porte ὥσπερ Σωκράτης (voir l'apparat de Broggiato). La forme μόλγης est aussi problématique: cette nouvelle leçon potentielle pour le texte d'Aristophane n'est nullement introduite comme une *varia lectio* (et n'apparaît pas non plus dans les apparats critiques modernes des éditions d'Aristophane) mais comme si μόλγης était *la* leçon dont on discutait déjà depuis le début de la scholie. Se peut-il qu'il s'agisse ici d'une erreur de scribe et que μολγός ait été influencé (faute par anticipation) précisément par la forme γόης? Μοχθηρός et γόης étant synonymes, on peut supposer qu'ils définissent tous deux <μολγός>, et ce serait là l'interprétation de Cratès - s'il s'agit bien sûr de Cratès, ce dont l'on ne saurait être sûr. La phrase se lirait donc: «Chez les poètes comiques, un μολγός est un trompeur, un sorcier; c'est ce que dit Cratès». Même si cette supplétion devait se révéler incorrecte, il reste clair que la notice attribuée à

Cratès, qui avait peut-être accès à un manuscrit qui portait μόλγης plutôt que μολγόν, porte sur le sens du mot et non sur sa forme.

Nos conclusions doivent donc se baser sur les lectures homériques de Cratès. Que peut-on conclure de ce témoignage? Il apparaît d'abord évident que la maxime aristarchéenne Ὅμηρον ἐξ Ὁμήρου σαφηνίζειν ne représente pas l'activité éditoriale de Cratès, qui ne se gêne pas, sur le plan interprétatif, pour attribuer au Poète des doctrines et des connaissances qui ne peuvent être extraites des épopées: la lecture allégorique, colorisée de σφαιροποιία. Du point de vue grammatical, Cratès semble peu ou pas se soucier de l'usage homérique ou plus simplement du bon grec (Il.1.591, Il.14.31-2, Il.18.489, Od.4.259-60). En somme, non seulement Cratès ne fait pas usage de l'analogie pour interpréter ou corriger Homère, mais il semble aussi introduire des anomalies dans le texte. Il reste à expliquer pourquoi il permet ces entorses à la langue grecque.

Euphonie et anomalie

Une première solution consisterait à soumettre son activité diorthotique entièrement à sa volonté de déterrer chez Homère des doctrines cosmologiques. Cette interprétation fonctionne assez bien pour certaines lectures, mais n'arrive pas à les englober toutes. On aurait bien du mal en effet à expliquer allégoriquement la lecture ἐπεὶ ἦ δὴ μοι contre ἐπεὶ ἤδη μοι en Od.4.260; le sens de la phrase ne se trouve pas non plus modifié par cette lecture, et il ne semble pas y avoir de raison

grammaticale au rejet de ἤδη. De plus, les allégories de Cratès semblent assez tirées par les cheveux pour que son système d'interprétation ne soit pas constamment en opposition avec l'analogie grammaticale. La lecture βῆλου au lieu de βηλοῦ n'était pas nécessaire pour prouver que les dieux d'Homère habitaient dans le ciel et faire de la projection d'Héphaïstos une expérience cosmométrie: le seuil de la demeure des dieux peut très bien se trouver au ciel, comme le note le scholiaste (Il.15.23): οὐ παράδοξον ἐν οὐρανῶ εἶναι, ὅπου καὶ πύλαι εἰσίν.¹³⁵ Sans exclure que la volonté d'extraire un sens second au texte ait pu jouer un rôle dans l'accentuation des vers homériques, il faut trouver une autre cause à l'attitude particulière de Cratès dans sa pratique de la diorthose.

Il faut intégrer ici un autre aspect de son travail, celui du κριτικός par opposition à celui de γραμματικός. Le texte de Sextus Empiricus, nous l'avons vu, fait de Cratès le κριτικός un lecteur «expérimenté dans toute la connaissance linguistique» (M.1.79). Une autre source rapporte que Cratès s'était attaqué à un groupe de chercheurs, appelés les κριτικοί, mais qu'en fait il faisait partie lui-même de ce groupe, malgré son opposition. Cette source qui semble venir brouiller les cartes est Philodème et son Περὶ Ποιημάτων qui nous est parvenu sur des papyri délabrés. Le texte des cinq livres est donc hautement conjectural, mais on en sait suffisamment¹³⁶ pour se faire une idée de ce qu'étaient ces κριτικοί et de

¹³⁵ «Ce n'est pas étonnant qu'il y ait (un seuil) dans le ciel, puisqu'il y a aussi des portes.»

¹³⁶ Porter 1995, Asmis 1991, Schenkeveld 1968.

quelle façon Cratès leur était relié. L'exposé qui suit est basé sur la reconstruction par James Porter (1995).

Le texte de Philodème représente clairement Cratès et les κριτικοί comme défenseurs de la théorie selon laquelle la qualité d'un poème est jugée à sa sonorité: l'euphonie. Ce que ces critiques ont en commun est leur définition de l'ἴδιον, par opposition au κοινόν: *P.Herc.* 1676 col.6: καὶ τὸ τὴν μὲν | [ἐπιφαι]νομένην [ε]ὐφωνί | αν ἴδιον [εἶν]αι, τὰ δὲ νοή[ι] | ματα καὶ τὰς | λέξεις ἐκτὸς | εἶναι καὶ κοινὰ συνάγασ | θαι δεῖ[ν, πα]ρὰ πᾶσι μὲν ὡς | ἐν | [στῆλ]ῃ μέ[ν]ει τοῖς κρι | τικοῖς¹³⁷. Plus loin, sur le même papyrus (col.75), Porter traduit sans citer: «Good poets are first in their class and alone endure through no other reason than the sounds».¹³⁸ L'importance de la sonorité d'un poème vient de ce que c'est par lui qu'est accomplie sa fonction première: la ψυχαγωγία, la faculté d'émouvoir. Ainsi *P.Herc.* 460 fr. 26, au sujet d'Androménides, auquel Cratès s'associait (toujours selon Philodème, *P.Herc.* 1976 col.21. 25-35): «[He posited] that humans naturally care for... and have a self-learned kinship with the Muses, as is shown by the inarticulate (ἀγγραμμάτου) chants that are sung to put infants to sleep.»¹³⁹ Les humains éprouvent donc, selon les euphonistes, un plaisir naturel à un bel agencement de sons.

¹³⁷ Texte reconstruit par Janko, cité par Porter 1995: 87. «Aux yeux des κριτικοί il est comme (gravé) dans la pierre que l'euphonie apparente est le caractère particulier (d'un poème) et que la signification et les mots doivent être considérés comme extérieurs et communs.»

¹³⁸ 1995: 88.

¹³⁹ Asmis 1991: 145.

Il faut encore définir comment se manifestait ce plaisir sonore. Porter suggère¹⁴⁰, d'après un exemple fourni par Philodème et attribué à Cratès (*P.Herc.* 1073 fr.9) que c'est l'accent qui est en jeu dans la recherche d'euphonie:

«He (Crates) compares two homeric phrases, ἐρευγομένης ἀλὸς ἔξω (Il. 17.265) and οὐκτιὴν τείχεος ἐκτός (Il. 9.67 = 20.49). Both «cause great delight due to their sound; but if we exchange them [i.e., the two prepositions] we change them for the worse». And so, he concludes, «there is no other cause apart from the *sounds*».

Les seules choses qui semblent être permutable ici, comme le remarque Porter, sont ἔξω et ἐκτός. S'il y a sans doute allitération (candidat à l'euphonie) en κ et τ dans le deuxième exemple, le premier n'offre rien de tel. Il semble donc en effet que ces *sons* ne peuvent être autre chose que les accents. Porter ajoute trois remarques à ce passage:

First, Crates is focusing not on the native sound of letters, but on their *accents* (if you like, their «accidents»); second, he is admiring not sounds in isolation, but as elements in a *sequence* (here, one in which substituting ἔξω for ἐκτός would disrupt the dappled effect of alternating pitches); third the sounds of the letters by *themselves* display no obviously pleasant characteristics. So, what is to be made of Crates' theory of euphony based on sound, as opposed to combination? Crates himself gives the answer: «Just as in an instrument, and even more so in a bow, there will be no harmony *in the whole* (ἐν τοῖς ὅλοις)» unless there is «relaxation and tension».

La priorité accordée à l'euphonie est telle que le sens premier du texte n'est pas à considérer par le κριτικός: le contenu (τὸ ἱστορικόν) ne relève pas de la technique: ἐκ τῆς ἀμεθόδου ὕλης (Sextus Empiricus, M.1.254; 265-7). Porter¹⁴¹

¹⁴⁰ 1995: 91-2.

¹⁴¹ 1995: 94.

commente à ce sujet: «Given Crates' cavalier attitude towards Homer's meaning - his tendency to extrapolate from the surface meaning of the text (traditional *hypothesis*) and to look for more satisfying hidden meanings (*hyponoiai*) - his claim is perhaps more readily understandable.» Avec le rejet de l'attention à accorder au sens premier, tombe aussi celle à accorder à la rectitude linguistique, l'ἑλληνισμός: le bon grec tire sa particularité du son. Ainsi *P.Herc.* 460 fr.15.7-13: καὶ ἐπὶ | τῶν ἐλληνιζόντων ὁ | μὲν ἦχος ἀποτελεῖ τὸ | ἴδιον κατὰ τὴν δ[ι]ά[λεκτον] (Gomperz : δ[ι]ά[νοιαν] Hausrath)| (ἢ δεινὸν ἄν εἴη [τὸ] διὰ | τὸν ἑλληνισμόν ἀπο | στερεῖσθαι.¹⁴²

Homère était pour tous les philologues de l'antiquité le poète par excellence, le modèle à suivre. Il est donc normal que s'appliquent à Homère les critères de l'excellence poétique - critères qui d'ailleurs ont peut-être été déterminés par la lecture du poète. Dans ce cas, Cratès serait un analogiste à son tour, mais en prenant le vers dans son ensemble plutôt que sur la syntaxe, l'étymologie ou la dérivation lexicale. Comment ont été construites les «règles» euphoniques de Cratès - si règles il y eut - et comment elles ont été appliquées sera l'objet d'un prochain travail. Une lecture euphoniste du côté «anomaliste» de la querelle analogie-anomalie nous ramène à Varron, dont certains passages sont maintenant plus clairs. Varron écrit en LL 8.30: «*ex dissimilitudine plus voluptatis quam ex similitudine saepe capitur*», ce que nous avons qualifié de jugement esthétique arbitraire. Or cela s'applique parfaitement à la théorie euphoniste: le but d'un

¹⁴² «Chez ceux qui parlent grec, c'est le son qui produit ce qui est propre au langage (ou: au sens). Il serait en effet bien terrible qu'à cause du bon grec (le son) se fasse enlever (sa particularité?).»

poème est de procurer «a certain gratification (χάρις)»¹⁴³. Donc, si un analogiste lui a fait à Cratès le reproche que son accentuation d'un mot n'était pas analogue à l'usage grec ou homérique, il pouvait toujours répondre que sa propre reconstruction *sonnait* mieux, qu'elle procurait plus de plaisir. Ceci correspond parfaitement aussi à la liberté accordée par Varron à chacun des trois registres de langage: poétique, oratoire, quotidien. Si l'homme du commun doit suivre invariablement l'analogie et l'orateur doit céder un peu à l'anomalie pour ne pas choquer les auditeurs, le poète en revanche peut faire ce qu'il veut: *cum poeta transilire lineas impune possit* (LL.9.5). Cratès ne fait qu'appliquer à son édition d'Homère une licence accordée même par les analogistes.

Il reste encore une difficulté, soulevée par Porter dans son compte-rendu¹⁴⁴ de la récente édition des fragments de Cratès par Broggiato (2001). En somme, le Cratès euphoniste dépeint par Philodème serait en contradiction avec ce que l'on connaît de l'étonnant philologue:

«What does it have to do with Crates of Mallos? Here is where the disconnect mentioned earlier comes into view again. Not only is there a problem of attestation in Philodemus, as we saw, but nowhere outside of the Herculaneum papyri do we find even the slightest hint that Crates was interested in euphony as a criterion of poetic excellence. Nor does Philodemus himself ever link the "insane" Crates of On Poems 2, the Homerist and allegorist, to the author of the euphonist theory elsewhere in the same treatise who has been identified with Crates. Worse still, in the one general notice we have on Crates' programmatic self-description (from Sextus' Against the Grammarians), Crates elevates the critical science to an airy height that leaves such mundane concerns as breathing, accents, and syllabic quantity -- the bread and butter of euphonic criticism -- trailing well behind: those are areas that the "Critic" (kritikos) may share with the

¹⁴³ Porter 1995: 95.

¹⁴⁴ *BMCR* 2003.11.33.

(lower-case) grammarian (grammatikos), viz., the run-of-the-mill (Alexandrian) scholar, but they are his minor capacities (if they are his at all), while he devotes himself to a higher, more universal calling (whatever that is). If Crates really thought so little of prosodic analysis, why would he have devoted a treatise to the virtues of euphony? And how would he have connected euphony to the higher science of criticism?»

La difficulté d'intégration n'est pas si grande: on voit bien dans les scholies homériques que Cratès s'adonnait à la diorthose et pratiquait la grammaire telle que définie par Dionysios le Thrace. Il s'agit aussi ici de ne pas surinterpréter le passage de Sextus Empiricus (M.1.79 = F94B) qui attribue cette attitude méprisante à l'égard de la grammaire «spécialisée» pratiquée par les Alexandrins. D'une part l'objectif de Sextus est de discréditer les grammairiens: un des arguments favoris des adversaires d'une discipline est de prouver que ses pratiquants n'arrivent pas à s'entendre - rien de mieux qu'une citation hors-contexte pour amplifier les divergences¹⁴⁵. Plus encore, Cratès ne dit pas qu'il ne faut pas pratiquer l'aspect «ouvrier» du travail du philologue: si le κριτικός est au γραμματικός ce que l'architecte est à l'ouvrier, rien n'empêche l'architecte de prendre le marteau lui-même. Il doit simplement ne pas se *borner* à une étude strictement grammaticale (au sens moderne) d'un texte: le κριτικός inclut son activité éditoriale dans un registre beaucoup plus vaste, ce que Porter¹⁴⁶ appelle lui-même une théorie du langage, en parlant de l'euphonie. L'attaque de Sextus montre donc que l'accentuation du texte d'Homère par Cratès repose sur quelque chose de plus ambitieux que la recherche d'uniformité et même de rectitude de la

¹⁴⁵ C'est en partie d'ailleurs ce qui s'est passé avec la critique moderne au sujet de la querelle analogie-anomalie: accumuler des exemples sans considérer le contexte d'où ils ont été pris.

¹⁴⁶ 1995: 95.

langue homérique. Les accents de Cratès (et par conséquent ses «anomalies») sont simplement une conséquence de sa doctrine euphoniste qui englobe «toute la connaissance linguistique».

En remettant les deux protagonistes principaux de la querelle analogie-anomalie dans leur milieu naturel, et après avoir exclu que Cratès et Aristarque aient voulu l'un imposer une grammaire désordonnée, l'autre une grammaire normative à la masse, l'exposé de Varron a plus de sens: il y eut bel et bien désaccord entre Cratès et Aristarque sur la pratique de l'analogie, mais seulement en ce qui a trait à la diorthose des poètes. On a vu comment à Alexandrie, depuis Zénodote, on s'est efforcé de redresser Homère sur des critères grammaticaux et comment Cratès, prétendant s'appuyer sur une vision plus large que les explications *ad hoc* des Alexandrins, en imposant à la poésie homérique sa vision euphonique, a pu introduire des anomalies grammaticales. Deux facettes de ce surprenant philologue ont donc été éclaircies: quel fut son rôle dans la querelle analogie-anomalie et comment ses recherches théoriques sur l'euphonie et la σφαιροποιία l'ont mené à proposer les lectures polémiques que nous avons soulignées. La prochaine étape dans la reconstruction de la pensée de Cratès consistera à étudier le fonctionnement du vers euphonique.

Conclusion

Il y eut donc bien un différend au sujet de l'analogie grammaticale entre Cratès et Aristarque, mais pas dans la forme présentée par Varron. Mais comment expliquer le décalage entre l'exposé de Varron et ce que les sources grecques, interprétées par elles-mêmes (c'est-à-dire sans prendre Varron comme base) nous permettent de conclure sur la place de l'anomalie dans le développement de la grammaire grecque? D'une part Varron laisse supposer que les grammairiens sont divisés en deux écoles, les uns prétendant que la flexion du grec et du latin est saisissable par des règles et qu'il faut rigoureusement les appliquer à la pratique linguistique en général, les autres prétendant l'inverse, que l'observation des phénomènes linguistiques ne permet pas l'élaboration de règles de déclinaison et qu'il est inutile, voire ridicule, d'essayer d'en appliquer. D'autre part les sources grecques laissent au chercheur aucune trace de *querelle* sur le sujet. On trouve bien, au II^e siècle av. J.-C., des témoignages de la pratique de l'analogie et des recherches l'entourant, en particulier à partir d'Aristarque et il semble, d'après quelques rares références précises de Varron¹⁴⁷, que la première génération d'aristarchéens avait établi des modèles flexionnels mais qu'il restait des divergences sur leur nombre et la façon de les construire: ce sont les conditions de l'analogie. La pratique de l'analogie par Aristarque est abondamment attestée dans les scholies homériques et c'est sans doute dans l'activité éditoriale des anciens

¹⁴⁷ LL 10.9-12.

grammairiens que commence le travail sur la flexion, le calcul de l'analogie. On ne trouve pas de prêche en faveur de l'anomalie dans les sources grecques, mais les lectures de Cratès telles que transmises par les scholiastes ne semblent pas tenir compte des l'analogie et parfois même aller à l'encontre du bon grec. Or la divergence de ces deux pratiques est le résultat (et non une fin en soi) de deux approches différentes de la poésie: Aristarque cherchait à «éclaircir Homère par Homère», tant dans son exégèse que sa diorthose, tandis que Cratès soumettait son travail à la *sphairopoia* et à la critique euphoniste. On voit que si Varron n'était pas tout à fait dans l'erreur en associant Cratès à l'anomalie, il était faux de faire de Cratès un porte-étendard d'une école grammaticale anomaliste.

Tout le blâme n'est pas à rejeter sur Varron. Certes, il a produit un exposé alambiqué d'une doctrine qui n'existait pas, mais son texte lui-même ne permet pas la polarisation du débat en «écoles» et, surtout, ne présente pas Cratès comme un défenseur de l'anomalie de façon aussi claire que le prétend la formulation traditionnelle de la querelle. Rappelons que Cratès est qualifié par Varron de *nobilis grammaticus* (LL 9.1); si nous avons souligné les différences entre Cratès et Aristarque dans leur activité diorthotique, il reste que les deux pratiquaient le même genre de lecture, c'est-à-dire interpréter les manuscrits à l'aide, entre autres, de critères comme l'étymologie¹⁴⁸ et que toutes les interventions de Cratès ne vont pas contre l'analogie.¹⁴⁹ Les passages¹⁵⁰ où Varron cite Cratès ne permettent pas non plus d'en faire un anomaliste: au premier, Cratès demande à Aristarque

¹⁴⁸ Cf. scholies *Il.*15.365, *Od.*19.229.

¹⁴⁹ Voir Blank 2005: 220 et Nagy 1998: 218-9 sur ce que Cratès et Aristarque ont en commun.

¹⁵⁰ LL 8.64 ; 8.68.

pourquoi on ne décline pas le nom des lettres. Ceci ne veut pas nécessairement dire que Cratès cherchait à prouver l'absence de régularité dans la langue parce que certains mots se déclinent et d'autres non (ce que cherche à prouver l'argument de *LL* 8.63-5 dans lequel Cratès est cité en *exemple* et non en *autorité*). Ironiquement, comme le remarque Blank¹⁵¹, peut-être que Cratès souhaitait que les noms de lettres fussent déclinés comme les noms communs. L'autre occurrence de désaccord entre Cratès et Aristarque, en 8.68 peut être interprétée de la même façon: *Philomedes, Heraclides et Melicertes*, selon Cratès, sont semblables, mais Aristarque corrige en comparant leurs vocatifs. Blank conclut au sujet de ces deux citations:

«Thus, both citations of Crates can be interpreted in the same way: Crates said that certain words were similar and should be analogous with one another in their case forms. Aristarchus responded by denying that the words were similar and that analogy should be applied among them.»¹⁵²

Si cette interprétation ne cadre pas très bien avec ce qui a été déduit de notre lecture des interventions de Cratès sur le texte d'Homère, elle montre toujours que les deux passages où les paroles de Cratès sont rapportées ne sont pas sans ambiguïté et que toute interprétation du *De Lingua Latina* sans appel à d'autres sources est destinée à des conclusions conjecturales. Le témoignage de Varron est malheureusement isolé et nous n'avons aucune autre indication que Cratès ait discuté de formes grammaticales en soi, hors de tout contexte littéraire.

¹⁵¹ 2005: 219.

¹⁵² Blank 2005: 233.

Si la querelle analogie-anomalie est un faux débat, comment expliquer que Varron ait réussi à écrire ses deux livres sur le sujet? On a vu que l'opposition à l'analogie au livre 8 du *De Lingua Latina* présentait des symptômes de mauvaise foi, donnant au livre une saveur artificielle, comme si l'auteur s'était forcé à écrire ces pages, qui n'appartenaient pas tant à la discipline grammaticale qu'à une oeuvre sceptique. Cette impression est renforcée lorsqu'on considère l'ouvrage dans son ensemble, même si nous ne connaissons que le cinquième des vingt-cinq livres qui le composent. En fait, Varron donne lui-même la solution à l'énigme au livre 7, chapitre 109 où il résume, en conclusion, les livres qui précèdent (2-7), dédiés à l'étymologie: «*In illis, qui ante sunt, in primo volumine est quae dicantur, cur etymologike neque ars sit neque ea utilis sit, in secundo quae sint, cur et ars ea sit et utilis sit, in tertio quae forma etymologiae*»¹⁵³. Ce plan est exactement parallèle à celui des livres 8-10 sur l'analogie. Heureusement, la critique moderne n'a pas fait les mêmes suppositions au sujet de cette autre partie de la grammaire: jamais on n'a parlé de grammairiens «étymologistes» qui se seraient butés à l'opposition de «pseudologistes». Blank note aussi qu'une autre partie de la grammaire, la syntaxe, qui constituait d'ailleurs la dernière partie du *LL*, avait été la victime du même type d'attaque.¹⁵⁴ On peut donc supposer que le traité reposait sur cette structure et qu'avant de présenter un aspect de la grammaire, il fallait réfuter les

¹⁵³ «Dans le premier volume on rapporte ce qui est dit pour prouver que l'étymologie n'est ni un art ni utile, dans le second, pourquoi elle est un art et elle est utile, dans le troisième de quelle forme d'étymologie il s'agit.» Voir Blank 2005: 211-3.

¹⁵⁴ Blank 2005: 210 avec la note 2.

attaques qui y étaient adressées. Le livre anomaliste du *De Lingua Latina* est donc placé comme une formalité, sans valeur grammaticale.

Nous ne connaissons sans doute jamais la nature de la (ou des) source(s) de Varron. Comme on a vu au chapitre 2, les ressemblances entre l'argumentation de l'anti-analogiste de Varron et la charge de Sextus Empiricus donnent une couleur empiriste au livre 8 du *LL*, ce en faveur de quoi argumente Blank (2005)¹⁵⁵. Mais, comme nous l'avons montré au second chapitre, qu'un empiriste soit à l'origine de l'attaque contre l'analogie ne signifie pas que la prétendue position anomaliste est celle d'un grammairien anomaliste. Tout indique plutôt qu'à l'époque d'Aristarque la grammaire se passait assez bien de ces considérations théoriques et s'appliquait à la lecture et à la correction des textes classiques.

C'est justement dans les scholies homériques que l'on retrouve enfin des manifestations concrètes d'un désaccord entre Cratès et Aristarque sur la pratique de l'analogie. L'analogie était pratiquée par Aristarque tant du point de vue du contenu que de la forme de la poésie homérique. Un passage était conservé ou rejeté selon qu'il cadrerait ou non dans l'ensemble de l'oeuvre et l'accentuation et l'orthographe des mots étaient reconstituées de façon à ce que la langue d'Homère soit la plus uniforme possible. On sait aussi qu'au contraire Cratès soumettait son activité d'interprète et d'éditeur d'Homère à des critères différents, extérieurs à Homère. Le texte qu'il publie est parsemé de bizarreries grammaticales, conséquence de deux de ses doctrines: la *sphairopoiia* qui recherche chez Homère une conception sphérique du monde et l'euphonie, qui régissait la place de l'accent

¹⁵⁵ Fehling 1956-7 supposait plutôt une τέχνη περὶ ἑλληνισμοῦ, source unique des livres 8-10.

dans le vers. Les règles de la pratique euphoniste restent encore à être définies, et lorsque ce sera fait, il sera possible de mesurer avec plus de précision la place de chacune de ces balises interprétatives dans l'activité éditoriale de Cratès. Ce travail reposera en grande partie sur les avancées dans la connaissance des papyri du Περὶ Ποιμάτων de Philodème, notre seule source sur les euphonistes. Pour l'instant la recherche de la véritable nature de la querelle analogie-anomalie aura au moins réussi à découvrir un point commun entre les deux aspects du philologue, c'est-à-dire les aspirations cosmologiques de l'interprète et le travail d'ouvrier de l'éditeur.

Bibliographie

- Asmis, E. «Crates on Poetic Criticism», *Phoenix* 46 (1991), p.138-169
- Ax, Wolfram. «Aristophanes von Byzanz als Analogist: zur Frag. 374 Slater (=Varro *de lingua latina* 9.12), *Glotta* 68 (1990), 4-18.
- Ax, Wolfram. «Sprache als Gegenstand der alexandrinischen und pergamischen Philologie» dans Schmitter, Peter éd., *Sprachtheorien der abendlandischer Antike*, Tübingen, 1991, 275-301.
- Bekker, I. *Anecdota Graeca*, 3 vols, Berlin, 1814-21.
- Blank, D.L. *Ancient Philosophy and Grammar: the Syntax of Apollonius Dyscolus*, Chico (CA), 1982.
- Blank, D.L. «Analogy, Anomaly and Apollonius Dyscolus», dans Stephen Everson (éd.), *Language*, Cambridge, 1994, 149-165.
- Blank, D.L. *Sextus Empiricus: Against the Grammarians (Adversus Mathematicos I); translated with an introduction and commentary*, Oxford - New-York, 1998.
- Blank, D.L. «Varro's anti-analogist», dans D. Frede et Br. Inwood (éds), *Language and learning: philosophy of language in the Hellenistic age*, Cambridge, 2005, 210-238.
- Broggiato, M. éd. *Cratete di Mallo: I frammenti. Edizione, introduzione e note*, La Spezia, 2001
- Busse, A. *Ammonius: In de interpretatione commentarius*, Berlin, 1897.
- Colson, F.H. *The Analogist and Anomalist Controversy*, CQ 13 (1919): 24-36.
- Deichgräber, K. *Die Griechische Empirikerschule*, Berlin, 1965
- di Benedetto, V. «Dionisio e la techne a lui attribuita», *Annali de la scuola normale superiore di Pisa* 2.27 (1958): 169-210 et 2.28 (1959): 87-118.
- di Benedetto, V. «At the origins of Greek grammar», *Glotta* 68 (1990): 19-39.
- Dindorf, W. *Scholia in Homeri Odyseam*, 2 vols, Oxford, 1855.

- Dübner, Fr. *Scholia Graeca in Aristophanem*, Paris, 1877.
- Erbse, H. «Zur normativen Grammatik der Alexandriner», *Glotta* 58 (1980): 236-258.
- Erbse, H éd. *Scholia graecae in Homeri Iliadem (scholia vetera)*, 7 vols, Berlin, 1969-1988.
- Fehling, Deltev «Varro und die grammatische Lehre von der Analogie und der Flexion», *Glotta* 35 (1956): 214-270 et 36 (1957): 48-100.
- Ferguson, J. «Epicurean Language Theory and Lucretian Practice.» *Liverpool Class. Monthly*, 12 (1987) : 87-100.
- Frede, M. *The Ancient Empiricists*, dans *Essays in Ancient Philosophy*, 1987, p.243-60.
- Friedländer, *Aristonici Peri σημείων Ἰλιάδος*, Göttingen, 1853.
- Funaioli, *Grammaticae romanae fragmenta, vol.I*, 1964.
- Goetz, G. & Schoell, Fr. *De lingua latina quae supersunt*, Leipzig, 1910.
- Helck, H. *De Cratetis Mallotae studiis criticis quae ad Iliadem spectant*, Leipzig, 1905.
- Keil, H. *Grammatici Latini*, 7 vols, Leipzig, 1857-1880.
- Kent, R.G. *Varro: On the latin language*, 2 vols, Cambridge, 1951.
- Leaf, W. *The Iliad / edited, with apparatus criticus, prolegomena, notes and appendices*, 2 vols, Amsterdam, 1900.
- Lersch, L. *Die Sprachphilosophie der Alten*, 3 vols, Bonn, 1828-41.
- Maass, E. *Aratea*, Berlin, 1892.
- Márisco, Claudia T. «Dialéctica y gramática en el estoicismo antiguo », *Argos* 24 (2000) : 125-144.
- McNamme, K. «Aristarchus and Everyman's Homer», *Greek, Roman and Byzantine Studies* XXII (1981): 247-255

- Mette, H.J. *Sphairopoia. Untersuchungen zur Kosmologie des Krates von Pergamon*, Munich, 1936.
- Mette, H.J. *Parateresis. Untersuchungen zur Sprachtheorie des Krates von Pergamon*, Halle, 1952.
- Montanari, F. *Zenodotus, Aristarchus and the Ekdisis of Homer*, dans Most, G.W. éd., *Editing Texts*, Göttingen, 1998: 1-21.
- Morillon, P. «Cicéron et les écoles grammaticales de son temps», dans Collart, J. éd. *Varron: Grammaire antique et stylistique latine*, Paris, 1978: 253-262.
- Nagy, G. «The library of Pergamon as a Classical Model», dans Koester éd. *Pergamon: Citadel of the Gods. Archeological Record, Literary Description, Religious Development*, 1998: 185-232.
- Nagy, G. Compte-rendu de: West, M.L. éd. *Homeri Ilias. Recensuit / testimonia conguessit. Volumen primum rhapsodias I-XII continens*, Stuttgart - Leipzig, 1998, dans *BMCR*, 2000.09.12.
- Pfeiffer, R. *History of classical scholarship from the beginnings to the end of the Hellenistic age*, Oxford, 1968.
- Pinborg, J. «Classical antiquity: Greece» in Thomas A Sebeok ed., *Historiography of Linguistics (Current Trends in Linguistics 13)*, 1975: 69-126.
- Porter, J.I. «Hermeneutic Lines and Circles: Aristarchus and Crates on the Exegesis of Homer» dans Robert Lamberton & John J. Keaney éd., *Homer's ancient Readers: The Hermeneutics of Greek Epic's Earliest Exegetes*, Princeton, 1992: 67-114
- Porter, J.I. «Oi kritikoi: a reassessment», dans Abbenes, Sling & Sluiter éd., *Greek Literary Theory after Aristotle*, Amsterdam, 1995: 83-109.
- Porter, J.I. Compte-rendu de: Broggiato, M. éd. *Cratete di Mallo: I frammenti. Edizione, introduzione e note*, La Spezia, 2001, dans *BMCR*, 2003.11.33.
- Schenkeveld (): Oi kritikoi in Philodemus, *Mnemosynè* 21 (1968), 176-274
- Schenkeveld D.M. «Aristarchus and Ὅμηρος φιλοτέχνης. Some fundamental ideas of Aristarchus on Homer as a poet », *Mnemosyne* 23 (1970): 162-178.

Siebenborn, E. *Die Lehre von der Sprachrichtigkeit und ihren Kriterien. Studien zur antiken normativen Grammatik*, Amsterdam, 1976.

Taylor, D.J. *Varro: de lingua latina X*, Philadelphia, 1996.

Uhlig, *Dionysii Thracis Ars grammatica (Grammatici graeci pars prima, vol.1)*, Leipzig, 1883.

Wachsmuth, C. *De Cratete Mallota*, Leipzig, 1860.

West, M. *Hesiod. The Works and Days; edited with Prolegomena and Commentary*, Oxford, 1978.